



PROJET PÉDAGOGIQUE

du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson

Vienne
Condrieu
Agglomération

Projet pédagogique du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson

Sommaire

Préambule	3
I. Présentation du stade nautique	4
1. L'équipe	4
2. Les équipements	5
II. Organisation du projet.....	6
1. Le cadre institutionnel.....	6
2. L'enfant au centre des apprentissages.....	6
3. L'évolution des conduites de l'enfant dans le milieu aquatique	7
4. Les objectifs pédagogiques.....	7
5. La formation de groupe de besoins.....	9
III. Fondamentaux	10
IV. Conditions d'enseignement	13
1. Les conditions d'accueil.....	13
2. L'encadrement et le rôle de chacun	13
3. La surveillance des bassins.....	15
4. La natation dans les programmes	15
V. Règlement des piscines.....	18
1. La tenue vestimentaire.....	18
2. L'hygiène	18
3. La sécurité.....	18
4. Le parcours du nageur.....	19
VI. Cheminement des écoles.....	20
VII. Modules d'apprentissage	21
Annexes	32
FAQ aide aux enseignants	51

Préambule

Née le 1^{er} janvier 2018 de la fusion de ViennAgglo, de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssiez, Vienne Condrieu Agglomération s'étend désormais sur 30 communes au lieu des 18 précédentes avec plus de 90 000 habitants.

En conséquence, une demande croissante en matière d'apprentissage de la natation se manifeste auprès des diverses structures aquatiques présentes sur le territoire de l'Agglo.

Le stade nautique Françoise Clavery-Bouysson, situé à Saint-Romain-en-Gal, se compose d'un grand bassin de 25 mètres doté de 6 lignes d'eau, d'un autre grand bassin de 25 mètres avec 4 lignes d'eau ainsi que d'un petit bassin. De plus, un grand bassin de 50 mètres équipé de 8 lignes d'eau est ouvert exclusivement pendant la période estivale. L'accueil des scolaires se fait uniquement dans le grand bassin de 25 mètres Inox, qui comporte 6 lignes d'eau.

En concertation avec nos partenaires et notre équipe, nous avons élaboré un projet pédagogique fondé sur la philosophie d'apprentissage et de l'expérience d'enseignement scolaire des équipes des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) de l'Agglo ainsi que sur les nouvelles normes concernant l'aisance aquatique

Le but de ce projet pédagogique est de favoriser la coordination entre les MNS, les enseignants, les conseillers pédagogiques de circonscription. Ensemble, ils œuvrent à chaque séance pour garantir la progression des enfants dans leur apprentissage de la natation.

Ce dispositif offre aux enfants l'opportunité de mesurer leurs progrès et de participer activement aux changements nécessaires à venir. Il répond par ailleurs au domaine de compétence « se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains » et permet également d'explorer l'apprentissage par le jeu et le plaisir.

L'objectif du projet pédagogique consiste à établir les paramètres de cet enseignement en accord avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nous nous sommes efforcés de résoudre diverses problématiques afin d'obtenir des résultats concluants.



I. Présentation du stade nautique

1. L'équipe

Vos interlocuteurs au sein de l'équipe du stade nautique sont :



Rachel Delphino
Responsable d'établissement et chef de bassin

Les 6 Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) :



Coline
Routaboul



Aurélie
Mattana



Camille
Blanc



Nathalie
Graindorge



Franck
Coster



Joséphine
Devriese

De plus, vos conseillers pédagogiques en charge du dossier Éducation Physique et Sportive (EPS) sont à votre disposition pour vous accompagner dans toutes les questions relatives à ce projet pédagogique en particulier et à la natation en général :

Laurence Bretin : laurence.bretin@ac-grenoble.fr

Audrey Meyer-Faure : audrey.meyer-faure@aclyon.fr

2. Les équipements

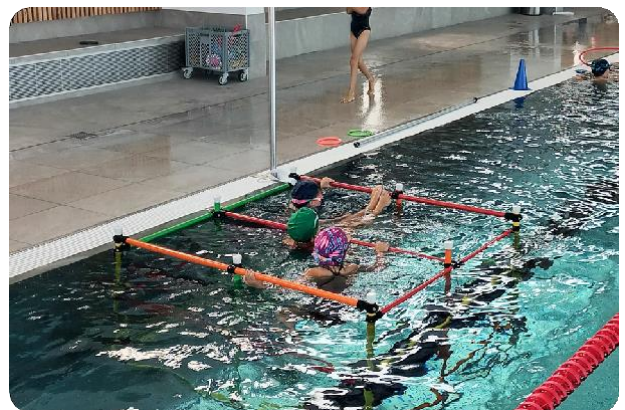
L'espace intérieur du stade nautique comporte :

- Un bassin en acier inoxydable de 25 m x 15 m, 6 couloirs de nage avec une profondeur de 1,40 à 2 m
- Un bassin de 25 m x 10 m, 4 couloirs de nage avec une profondeur de 1,20 à 3,30 m
- Un bassin d'apprentissage de 12,5 m x 6 m, d'une profondeur progressive de 0,80 à 1,20 m

L'enseignement se déroulera exclusivement dans le bassin en acier inoxydable pour les cycles d'apprentissage 1 à 3.

Il est important de noter que toutes les compétences nécessaires à la maîtrise de la natation seront évaluées exclusivement dans les parties profondes du bassin.

Dans le but d'ajouter une dimension ludique à l'apprentissage, les bassins sont aménagés de manière attractive et le stade nautique met à disposition du matériel pédagogique pour faciliter le processus d'enseignement.



II. Organisation du projet

1. Le cadre institutionnel

Les références institutionnelles dans lesquelles le projet doit s'inscrire et qu'il est impératif de prendre en compte sont :

- L'arrêté du 28-02-2022 provenant de l'article A. 322-3-1 et A. 322-3-3 du Code du sport relatif à l'aisance aquatique
- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : article L. 122-1-1 et D. 122-1 et suivants du code de l'éducation
- L'arrêté du 18-02-2015 relatif au programme d'enseignement de l'école maternelle et paru au JO du 12-03-2015
- L'arrêté du 09-11-2015 relatif au programme d'enseignement du cycle d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux et du cycle de consolidation paru au JO du 24-11-2015 et au BOEN spécial n° 11 du 19-11-2015

2. L'enfant au centre des apprentissages

Une fois précisé ce qu'est une compétence, il est nécessaire de comprendre l'enjeu éducatif du domaine d'apprentissage « adapter ses déplacements à différents types d'environnements ».

Le décret relatif au socle commun précise qu'une « compétence » est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Par conséquent, les contenus d'enseignement doivent favoriser la transmission de ces savoirs, compétences et attitudes. Pour y parvenir, il convient d'éclaircir les termes présents dans l'intitulé du domaine d'apprentissage.

Ainsi, pour l'élève, s'adapter signifie :

- Ajuster ses réalisations au contexte présent.
- Identifier et utiliser ses ressources personnelles.
- Prendre conscience de ses méthodes habituelles étape par étape.
- Expérimenter, essayer, réagir, explorer.
- Fournir des efforts et les accepter.
- Chercher à réduire l'écart entre les propositions, les attentes et les ressources disponibles.
- Répondre aux sollicitations des situations.
- Choisir une solution adaptée et maîtrisée parmi un ensemble plus ou moins large de possibilités.

Adapter ses déplacements inclut également :

- Anticiper les actions à entreprendre.
- Identifier les contraintes imposées par le milieu dans lequel il évolue.
- Reconnaître les passages ou les actions considérés comme difficiles ou moins maîtrisés.
- S'impliquer en ayant conscience que sa sécurité n'est pas compromise.
- Avoir conscience de ses capacités face aux contraintes rencontrées.

Adapter ses déplacements à différents types d'environnements, c'est :

- Identifier l'espace dans lequel il va être amené à évoluer.
- Être conscient que l'environnement dans lequel il évolue possède des règles à respecter (sens de circulation, zones particulières).
- Identifier les outils et les ressources à disposition.
- Savoir demander de l'aide avant de s'engager (en toute sécurité).

L'analyse détaillée de chaque terme précédent permet d'identifier l'enjeu éducatif de la compétence. Pour l'élève, adapter ses déplacements à différents types d'environnements signifie évaluer ses ressources par rapport aux contraintes de la situation qui se présente afin de faire un choix qui garantisse l'élaboration d'un itinéraire qu'il est en mesure d'accomplir en toute sécurité.

Un élément pédagogique fondamental est la différenciation : afin de respecter les ressources des élèves, il est important de différencier les approches pédagogiques. Par exemple, en adaptant les consignes, les méthodes d'utilisation d'un même matériel ou encore les critères de réussite.

Ces différenciations doivent permettre à tous les élèves de réussir et d'observer leurs progrès.

L'enchaînement des actions doit être travaillé tout au long des modules. Le terme « enchaîner » signifie ici sans reprise d'appuis et sans contrainte de temps.

3. L'évolution des conduites de l'enfant dans le milieu aquatique

Le tableau présenté ci-dessous condense l'évolution des comportements des enfants dans le milieu aquatique. Il constitue une référence essentielle pour la création ultérieure de supports pédagogiques visant à accompagner cette évolution.

	Enfant marcheur	À l'enfant flottant	Vers l'enfant aquatique
Plan psychomoteur (affectif)	Tonicité « antigravitaire » (réflexe de posture)	À tonicité minimale, flottaison naturelle, le relâchement exprime la confiance	- Vers une mise sous tension volontaire : aligner bras, tronc, jambes, gainage - Corps projectile
Plan moteur	Déplacements aquatiques avec appuis plantaires puis en limitant les appuis	« Étoile de mer », ventrale ou dorsale avec suppression des appuis	- Construire sa natation, autonomie - Construire des activités aquatiques, pratiques sociales de référence
Plan cognitif	Répertoire moteur dans le milieu aquatique	Prise de conscience de la poussée d'Archimède, équilibre et respiration	- Test d'autonomie, sécurité et se sauver - Test savoir-nager

4. Les objectifs pédagogiques

Conformément aux directives des programmes de l'Éducation Nationale, toutes les activités pédagogiques proposées, les évaluations à effectuer, ainsi que le suivi du projet, sont organisées dès la grande section.

Le cycle d'apprentissage du nageur est soutenu par des repères, nous parlons de la 1^{ère} étape "l'aisance aquatique" pour les plus jeunes et de la 2^{ème} étape "le savoir-nager" pour les élèves du cycle 3.

L'acquisition de l'aisance aquatique passe par 3 paliers correspondant à la construction du corps flottant, qui se réalisent dans un espace où l'enfant n'a pas pied et sans aide à la flottaison :

- **Palier 1 :** entrer seul dans l'eau, se déplacer avec les épaules immergées, immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes et sortir seul de l'eau.
- **Palier 2 :** toucher le fond avec les pieds (profondeur taille avec le bras levé) puis se laisser remonter passivement. A partir d'un saut, toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé) puis se laisser remonter passivement.
- **Palier 3 :** entrer basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos, puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur. S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes. S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires. Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager. Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide.

Entre ces 2 étapes, la construction des apprentissages continue : “ j'apprends à nager”.

L'enseignement de la natation dans le cadre scolaire doit amener l'élève à développer diverses compétences au cours du cycle :

- Évoluer d'une motricité spontanée vers une maîtrise des actions motrices.
- S'engager dans des déplacements sans appréhension.
- Analyser son environnement et adapter ses déplacements en fonction des contraintes.
- Respecter les règles essentielles de sécurité.
- Être en mesure de reconnaître une situation à risque.

En ce qui concerne le cycle 1, les attentes sont :

- Réaliser un saut dans l'eau sans aide.
- Apprendre à toucher le fond et se laisser remonter passivement.
- Se déplacer en position dite de la fusée sur le ventre, en parcourant une distance de 3 à 5 mètres.
- Réussir à maintenir une flottaison ventrale pendant 3 secondes sans recourir à une assistance.
- Apprendre et respecter les règles de sécurité de la piscine.
- Sortir de l'eau et sans aide.

■ *Fiche d'évaluation enseignant Découverte en annexe 1*

En ce qui concerne le cycle 2, les attentes sont :

- Sauter dans l'eau sans aide en profondeur et remonter passivement.
- Passer sous un obstacle sans reprise d'appui.
- Enchaînement de déplacements sur 5 mètres ventral et sur 5 mètres dorsal.
- Enchaînement des différentes positions de flottaison.

■ *Fiche d'évaluation enseignant Familiarisation en annexe 2*

■ *Possibilité certification « Pass Nautique » tableau classe en annexe 11 (si sortie scolaire)*

En ce qui concerne le cycle 3, les attentes sont :

- Réaliser une chute arrière en position accroupie
- Passer sous un obstacle
- Se déplacer en position ventrale sans aide sur 15 mètres.
- Se déplacer en position dorsale sans aide sur 15 mètres.
- Maintenir en sustentation sans aide pendant 10 secondes.
- Maintenir en équilibre ventral et dorsal sans aide pendant 10 secondes.
- Exécuter un enchaînement d'actions pour se préparer au savoir nager.
- Passage et réussite du test de compétence « Savoir-nager », ASNS Attestation du Savoir Nager en Sécurité.

■ *Fiche d'évaluation enseignant Autonomie en annexe 3*

Cette attestation, matérialisée par un test, met en évidence la capacité de l'élève à enchaîner de manière fluide, les 11 actions suivantes, sans l'utilisation de matériel de flottaison ni de reprise d'appui, quelle qu'elle soit :

- Effectuer une entrée dans l'eau en chutant en arrière.
- Se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle.
- Franchir l'obstacle en immersion complète sur une distance de 1,5 mètres.
- Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 mètres.
- Réaliser une sustentation verticale de 15 secondes au signal sonore, puis reprendre le déplacement pour terminer les 20 mètres.
- Effectuer un demi-tour sans reprise d'appui et passer d'une position ventrale à une position dorsale
- Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 mètres.
- Maintenir un équilibre dorsal de 15 secondes au signal sonore, puis reprendre le déplacement pour terminer les 20 mètres.

- Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.
- Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.
- S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.

Ce test de compétence « savoir-nager » correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il atteste de la capacité à nager en sécurité dans des installations de baignade ou dans un espace sous surveillance tels que les piscines, les parcs aquatiques ou les plans d'eau.

Une partie théorique doit être faite en classe. Elle concerne :

- Savoir identifier le maître-nageur en surveillance.
- Connaître les règles de base liées à l'hygiène et à la sécurité.
- Savoir identifier les zones à risque et les zones sécurisées pour son niveau de pratique.

■ *Attestation scolaire « Savoir-nager » ASNS en annexe 12*

5. La formation de groupes de besoins

La formation des groupes revêt une importance cruciale pour le bien-être de l'élève et pour favoriser son épanouissement.

2 types de systèmes sont observables :

- Un système qualifié d'« homogène » qui considère les compétences spécifiques des élèves du groupe afin de les faire progresser conjointement.
- Un système qualifié d'« hétérogène » qui prend en compte la diversité au sein d'un même groupe, créant ainsi un contexte favorable au développement des compétences de tous les élèves.
- Une intégration systématique des élèves de classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) est prévue.

Les intervenants pédagogiques ont également la possibilité de faire varier ces deux systèmes au cours d'un même cycle d'apprentissage de la natation.

Je suis un élève entre 5 et 12 ans. Je suis dans une classe de la grande section au CM2.

Je peux être très calme, aimer l'eau et bien écouter les consignes.

Parfois, je suis accompagné par un(e) Assistant(e) des Élèves en Situation d'Handicap (AESH). Cet adulte me connaît bien, il sait de quoi j'ai besoin et ça me rassure d'être avec lui.

J'ai besoin d'aide pour me repérer dans l'espace et pour comprendre les consignes (parfois voir un modèle me permet de mieux comprendre).

Je peux être en difficulté à cause du bruit, de la lumière ou du stress. Je suis généralement assez anxieux surtout dans un nouvel environnement.

Mes réactions peuvent sembler être inadaptées et violentes.

J'ai vraiment besoin qu'on me rassure, qu'on m'écoute, qu'on m'accompagne et qu'on accepte mon rythme.

Il est important que je parle de mes difficultés à l'enseignant(e) de la classe.

Si j'en ressens le besoin, je peux prendre une pause et c'est normal !

III. Fondamentaux

Apprendre à nager implique une révision profonde de notre équilibre « terrien ». Des éléments tels que la respiration, la position du corps dans l'eau, les interactions du corps avec l'eau et les mouvements des bras pour la propulsion exigent de l'enfant la création d'une nouvelle organisation motrice pour maîtriser cette compétence.

Pour guider notre démarche pédagogique, nous nous appuyons sur la trame dynamique conçue par Monsieur Raymond Catteau. Cette approche cadre l'apprentissage de la natation comme un ensemble d'éléments à enseigner pour lequel « tout ne se fait pas en même temps » où « les éléments ne peuvent se constituer les uns sans les autres ».

Basés sur cette philosophie pédagogique et didactique, nous conduisons l'enfant vers trois axes fondamentaux :

- Le corps flottant
- Le corps projectile
- Le corps propulseur

À travers ces apprentissages ciblés, notre objectif est de former un nageur capable d'évoluer en autonomie dans l'eau.

Le corps flottant

Les thèmes « je découvre » et « familiarisation » évoqués par la suite, détaillent les étapes du corps flottant. Ce processus implique l'acquisition progressive des étapes suivantes :

- La perte des appuis plantaires : entrer dans l'eau, passer à des appuis solides puis à des appuis fuyants.
- Les immersions courtes à longues : perte des repères visuels et auditifs.
- L'exploration de la profondeur : délimiter les bords du bassin, s'orienter dans un milieu en trois dimensions, optimiser les repères cognitifs.
- La remontée passive : prendre conscience que le corps flotte dans le milieu aquatique grâce à la poussée d'Archimède.
- Les équilibres : le ventral et le dorsal dit « Étoile », basculer du terrien à ceux du nageur, adopter la position horizontale du futur nageur.
- Le saut : une entrée dans l'eau modifiant les repères cognitifs et spatiaux.
- Autonomie : acquérir une autonomie de 2,5 mètres pour être capable de revenir au bord.



Une fois ces étapes maîtrisées, l'enfant est considéré comme étant « familiarisé ». Cette étape vise à renforcer son niveau d'autonomie.

Le corps projectile

Le thème « je plonge » englobe les étapes du corps projectile. Ce processus implique la maîtrise progressive des étapes suivantes :

- Chutes : en avant ou en arrière, conserver un corps indéformable lors de la chute et construction de l'espace arrière avec la perte de repères visuels.
- Coulée : d'une position horizontale, traverser l'eau de façon indéformable.
- Roulade avant et arrière : effectuer une entrée dans l'eau par la nuque et par bascule, accepter le déséquilibre avant et arrière.
- Plongeon : une entrée dans l'eau par impulsion en conservant une position indéformable.



Une fois ces étapes acquises, nous considérons que l'enfant saura plonger avec un corps indéformable.

Le corps propulseur



Les thèmes « autonomie », « savoir-nager » et « je nage » comportent les étapes du corps propulseur. Ce processus nécessite l'acquisition progressive des étapes suivantes :

- Déplacement dorsal : se déplacer dans l'eau en position dorsale.
- Déplacement ventral : se déplacer dans l'eau en position ventrale.
- Déplacement sans rupture d'actions motrices : en position ventrale ou dorsale, action des bras permettant la propulsion.
- Déplacement avec échanges respiratoires : conserver la position horizontale sans rupture d'actions motrices et passer d'une respiration de terrien à une respiration de nageur.

À la fin de la construction de ces trois corps, nous considérons que l'enfant est devenu « nageur ».

Pour mesurer la progression des jeunes nageurs vers le savoir-nager, nous mettons en avant l'utilisation du tableau IREP (Information, Respiration, Équilibre, Propulsion).

Cet outil nous permet de faire la distinction entre le comportement des « terriens » et celui des « nageurs ». En adoptant cette approche, les personnes pourront retranscrire plus aisément les sensations vécues par les enfants.

Ce tableau nous aide à la construction des séances et facilite l'établissement d'objectifs à atteindre lors des cycles. Il agit en complémentarité avec le tableau de l'évolution des conduites motrices de l'enfant dans le milieu aquatique, présenté précédemment.

Tableau IREP	Information	Respiration	Équilibre	Propulsion
Comportements du « terrien »	Regarde vers l'avant	Expiration réflexe et inspiration forcée	Vertical	Par les jambes, les bras servent à maintenir l'équilibre
Comportements du « nageur »	Regarde vers le fond	Expiration forcée et inspiration réflexe	Horizontal	Par les bras, les jambes servent à rééquilibrer le corps

Pour l'information

- Règle de contrôle postural et de perception des effets de l'eau sur le corps, maintien de l'équilibration du corps par rapport à l'axe de déplacement (position de la tête, alignement).
- Règle de repérage spatial, prendre des repères visuels subaquatiques et aériens pour se diriger.
- S'informer à l'aide des sensations d'écoulement de l'eau sur le corps (sensation de glisse) et de qualité des appuis (sensation de résistance de l'eau sur les surfaces propulsives).

Pour la respiration

- Règle des échanges respiratoires : expirer à des moments précis pendant les actions motrices, inspirer à la fin des appuis propulsifs (notion de coordination de la respiration avec les mouvements propulsifs).

Pour l'équilibre

- Règle du placement hydrodynamique : rééquilibrer en permanence son corps dans l'axe du déplacement (posture de référence horizontale).
- Règle de tonicité : se grandir pour mieux glisser.

Pour la propulsion

- Règle d'efficacité des appuis : utiliser de grandes surfaces propulsives (prise d'appuis).
- Rechercher une grande amplitude des appuis (notion de trajet moteur : loin devant sur l'entrée dans l'eau et loin derrière sur la sortie de l'eau), structuration spatiale du mouvement.
- Accélérer ses surfaces propulsives (notion de rythme), structuration temporelle du mouvement.
- Règle d'enchaînement des appuis : assurer la continuité des actions motrices (notion de coordination entre les bras et les jambes).



IV. Conditions d'enseignement

1. Les conditions d'accueil

Le stade nautique assure un accueil conforme aux réglementations de l'Éducation Nationale, en proposant :

- Un enseignement de la natation dispensé aux enfants de grande section au CM2.
- Un cycle d'apprentissage se composant de plusieurs périodes de 10 ou 11 séances, à raison de 2 séances hebdomadaires pour les écoles.
- Une durée de séance portée à 35 minutes, plus 5 minutes de retour avec les élèves et/ou les enseignants, soit 40 minutes de créneau.
- Des plannings construits en concertation avec les différents acteurs qui interviennent dans le projet, tels que les conseillers pédagogiques de circonscription, les directeurs d'écoles publiques et privées et le responsable scolaire du stade nautique.

Tout au long de la période d'apprentissage, l'espace du bassin doit être calculé à raison d'au moins 4m² de surface d'eau par élève se trouvant dans l'eau ; ce qui correspond à 18 élèves dans le bassin peu profond et 93 élèves dans le bassin principal.

Il est essentiel de garantir aux élèves une sensation de confort thermique propice au bon déroulement des activités d'enseignement. Dans ce but :

- La température de l'eau doit être maintenue à un minimum de 27°C.
- La température ambiante doit se situer entre 24°C et 27°C.

2. L'encadrement et le rôle de chacun

Les séances sont orchestrées en collaboration entre les intervenants du binôme d'intervention (enseignant et éducateur sportif), sous la supervision pédagogique de l'enseignant. La mise en œuvre des directives d'encadrement de l'enseignement de la natation nécessite l'implication d'un ou plusieurs intervenants extérieurs agréés aux côtés de l'enseignant.

La natation scolaire est une activité à encadrement renforcé. L'enseignant bénéficie de l'appui de professionnels qualifiés et agréés par l'inspecteur d'académie ou par des intervenants bénévoles également soumis à agrément. Cette collaboration conduit à la création de plusieurs groupes d'élèves.

Une convention passée entre l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale, et la collectivité territoriale ou la structure responsable de l'établissement, précise les modalités de partenariat.

L'encadrement des élèves est défini par classe selon la répartition suivante :

Taux d'encadrement par groupe ou classe	Élèves d'école maternelle	Élèves d'école élémentaire	Élèves d'école maternelle et élémentaire
Moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont l'enseignant	2 adultes au moins dont l'enseignant	2 adultes au moins dont l'enseignant
De 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont l'enseignant	2 adultes au moins dont l'enseignant	3 adultes au moins dont l'enseignant
Plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont l'enseignant	3 adultes au moins dont l'enseignant	4 adultes au moins dont l'enseignant

Les enseignants

Les enseignants ont pour mission d'ajuster l'approche pédagogique en fonction de la sécurité des élèves, tout en garantissant, par le biais d'un enseignement structuré et progressif, l'atteinte des compétences du « savoir-nager » définies aux premiers paliers du socle commun.

La présence de membres du personnel chargés de la surveillance et de l'encadrement pendant les cours de natation n'affecte en rien les obligations liées à leur responsabilité. L'enseignant veille à ce que les intervenants respectent le schéma général établi, en mettant particulièrement l'accent sur la sécurité des élèves.

Les professionnels qualifiés et agréés

Les professionnels qualifiés et agréés apportent leur soutien à l'enseignant pour encadrer les élèves et dispenser l'enseignement de la natation. Cela inclut notamment la gestion d'un groupe d'élèves conformément aux modalités définies dans le projet pédagogique. Les diplômes nécessaires pour l'enseignement de la natation sont listés.

Les intervenants bénévoles agréés et non qualifiés

Les intervenants bénévoles participant aux Activités Physiques et Sportives (APS) et n'ayant pas les qualifications requises pour encadrer un groupe d'élèves, doivent également obtenir une approbation préalable délivrée par l'inspecteur d'académie, sous couvert des Conseillers Pédagogiques de Circonscription, et de la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale.

Selon les circonstances, ils ont la possibilité de :

- Assister de manière complémentaire l'enseignant ou l'intervenant qualifié lors des activités menées avec un groupe d'élèves.
- Prendre en charge le groupe d'élèves qui leur est confié par l'enseignant. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et exercent une mission d'animation pour découvrir les activités en milieu aquatique.

Dans le cadre de cette mission, les déplacements sur des parcours aquatiques aménagés ou des jeux pratiqués à des profondeurs permettant la reprise d'appuis, peuvent être encadrés selon les directives définies par l'enseignant. Les activités physiques, autonomes ou guidées, visant à découvrir des milieux variés, telles que décrites dans le domaine « agir et s'exprimer avec son corps » à l'école maternelle, sont également couvertes par ces dispositions.

Pour les écoles privées, ce sont les directeurs d'écoles qui délivrent l'autorisation des intervenants.

Cas particulier des personnes n'étant pas en charge de l'encadrement

Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective ne sont tenus à aucune condition de qualification ou d'agrément, et leur participation relève uniquement de l'autorisation du directeur de l'école.

Concernant les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), ils peuvent, dans le cadre de leur statut, contribuer de manière efficace à la supervision des activités collectives lors des séances de natation, notamment en ce qui concerne le transport, les vestiaires, les toilettes et les douches.

Ils ne sont pas soumis à la nécessité d'une approbation préalable de la part de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale. Cependant, leur participation requiert une autorisation préalable de la part du maire.

Concernant les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH), leur rôle consiste à accompagner les élèves en situation de handicap à la piscine, en accord avec le projet d'accueil individualisé ou le projet personnalisé de scolarisation. Leur rôle se limite à l'accompagnement du, ou des élèves en situation de handicap.

3. La surveillance des bassins

La surveillance est une obligation pendant toute la période où les classes sont présentes dans le bassin et sur les plages, conformément au Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) prévu par l'article D. 322-16 du code du sport.

Cette tâche est assurée par un membre du personnel titulaire de l'un des diplômes conférant le titre de maître-nageur sauveteur, conformément à l'article D. 322-13 du code du sport. Ces directives s'appliquent à toutes les activités de natation impliquant des élèves, qu'il s'agisse de l'enseignement obligatoire, de dispositifs d'aide ou de soutien spécifiques, ou encore d'un accompagnement éducatif.

Les surveillants de bassin sont exclusivement assignés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification du respect des conditions réglementaires d'utilisation des installations et équipements. Par conséquent, ils ne peuvent simultanément exercer une fonction d'enseignement. Leur qualification les habilite à assurer des missions de sauvetage et de premiers secours. Aucun élève ne doit être autorisé à accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

Le cadre général de la surveillance des établissements aquatiques est déterminé par le POSS, tel qu'énoncé dans l'arrêté du 16 juin 1998.

4. La natation dans les programmes

Le module d'apprentissage

Le bassin a une configuration qui permet d'accueillir 2 classes simultanément. L'aménagement du bassin est adapté et installé en fonction des classes accueillies. Des exemples d'aménagement de bassin sont à consulter en annexes.

L'approche de travail à privilégier sera celle de parcours comprenant des entrées dans l'eau, des déplacements, des immersions et des exercices d'équilibre.

Ce choix d'organisation offre à chaque élève l'opportunité de travailler sur les principales actions (entrer, se déplacer, s'immerger, flotter) nécessaires pour devenir un nageur.

De plus, les élèves retrouveront cette organisation lors des séances d'évaluation leur permettant éventuellement d'obtenir le certificat du Pass Nautique ou l'ASNS (Attestation de Savoir-Nager en Sécurité).

Avant la première séance, vous avez la possibilité de contacter l'établissement nautique pour organiser une visite de classe et de consulter la Foire aux Questions (*Cf. Foire aux Questions*).

Lors de cette visite, effectuée par le maître-nageur sauveteur, vous aurez :

1. une présentation du cycle piscine aux élèves.
2. une explication des règles de fonctionnement concernant le dispositif proposé et les consignes relatives à la sécurité.
3. un rappel des règles d'or à respecter à la piscine : hygiène, sécurité et entraide.
4. une présentation du plan d'aménagement des bassins en s'appuyant sur des supports visuels tels que des photos ou des vidéos.
5. un échange pour inciter les élèves à exprimer leurs sentiments et émotions liés à leurs expériences passées dans cette activité.

La natation au cycle 1 (maternelle)

Objectif d'apprentissage : découverte du milieu aquatique.

L'enseignant guide les enfants dans la découverte de leurs capacités en leur proposant des situations qui les encouragent à explorer, à étendre, voire à repousser leurs limites.

Il les encourage à développer de nouveaux équilibres (comme se renverser, rouler, se laisser flotter) et à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude.

Il sensibilise les enfants à leur propre sécurité ainsi qu'à celle des autres, en créant des situations pédagogiques où le niveau de risque est maîtrisé par l'adulte encadrant.

Attendus de fin du cycle 1 : palier 1 de l'aisance aquatique. P.7

■ *Tableau du module d'apprentissage en Grande Section*

La natation au cycle 2 (CP CE1 CE2)

Champ d'apprentissage : adapter ses déplacements à des environnements variés.

- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices.
- S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements.
- Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes.

Attendus de fin de cycle 2 : Palier 2 et 3 de l'aisance aquatique, mais aussi :

- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. *Annexe 2 et 3.*
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel.
- L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Repères de progressivité :

En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) vers des formes plus avancées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer).

L'objectif consiste à évoluer d'une position verticale à une position horizontale de nageur, à passer d'une respiration réflexe à une respiration ajustée et à évoluer d'une propulsion essentiellement basée sur les bras à une propulsion essentiellement basée sur les jambes.

L'évaluation de référence durant le cycle 2 est le Pass Nautique. Cette évolution marque clairement la distinction entre le certificat pouvant être obtenu au cours du cycle 2 et le concept de Pass Nautique, défini comme : « une première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique ».

■ *Tableau du module d'apprentissage au CP*

■ *Tableau du module d'apprentissage au CE1*

■ *Tableau du module d'apprentissage au CE2*

La natation au cycle 3 (CM1 CM2)

Champ d'apprentissage : adapter ses déplacements à des environnements variés.

- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité.
- Adapter son déplacement aux différents milieux.
- Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation...).
- Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ.
- Aider l'autre, assurer sa sécurité et celle d'autrui.

Champ d'apprentissage : produire une performance maximale, mesurable à une échéance donnée.

- Rester horizontalement et sans appuis en équilibre dans l'eau.
- Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort.
- Utiliser des outils de mesures simples pour évaluer sa performance.
- Respecter les règles des activités.
- Passer par les différents rôles sociaux.

Attendus de fin cycle 3 :

- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.
- Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques.
- Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur.
- Réaliser seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.

Valider l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS). L'élève pourra la passer quand il le souhaitera lorsqu'il se sentira prêt.

Repères des progressivités :

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle. Le savoir-nager est travaillé tout au long de la scolarité pour que tous les élèves valident l'attestation (ASNS) au cours du cycle 3.

■ Tableau du module d'apprentissage au CM1/CM2

V. Règlement des piscines

1. La tenue vestimentaire

Les personnes intervenant dans la zone du bassin (comme les maîtres-nageurs sauveteurs, enseignants, auxiliaires de vie...) doivent revêtir une tenue appropriée, telle qu'un short et un t-shirt adaptés.

En ce qui concerne les enfants en phase d'apprentissage de la natation, le port du maillot de bain est impératif (les shorts, caleçons et slips sont interdits), de même que le bonnet de bain.

Il est fortement recommandé d'y inscrire le nom et le prénom de l'enfant même sur le bonnet de bain.

Le port de lunettes de natation est optionnel, mais les masques de plongée et les claquettes sont interdits.

2. L'hygiène

Du fait des règles d'hygiène très strictes auxquelles les piscines sont assujetties (traitement de l'eau, désinfection des sols, renouvellement de l'eau et de l'air), chaque usager, dès le plus jeune âge, a la responsabilité de contribuer au maintien de cette hygiène en adoptant quelques gestes simples :

- Respecter la séparation entre les zones pour les pieds chaussés et déchaussés.
- Se rendre aux toilettes avant d'entrer dans les bassins.
- Prendre une douche complète en utilisant du savon, en se lavant de la tête aux pieds sans faire de shampooing.
- Passer par le pédiluve pour se désinfecter les pieds avant l'accès aux bassins.
- Pour des questions de santé, en cas de manifestations cutanées potentiellement transmissibles, il incombe aux enseignants ou aux parents de signaler ces problèmes aux maîtres-nageurs sauveteurs.

Ces mesures permettent de maintenir un environnement hygiénique et sain pour tous les usagers de la piscine.

3. La sécurité

En vue de garantir la sécurité de tous, il est impératif de suivre ces règles attentivement :

- Je ne dois pas courir au bord de la piscine car je risque de glisser.
- Je ne dois pas m'accrocher à un camarade dans l'eau car je risque de le faire couler.
- Je ne dois pas pousser un camarade car il risque de se blesser en tombant sur le bord ou sur un autre élève dans l'eau.
- Lorsque j'entre dans l'eau, je ne dois pas descendre ou sauter sur un camarade car je risque de lui causer des blessures en atterrissant sur lui.

4. Le parcours du nageur



VI. Cheminement des écoles

1



Je me rends au stade nautique

2



DÉCHAUSSAGE

J'enlève mes chaussures dans la zone de déchaussage

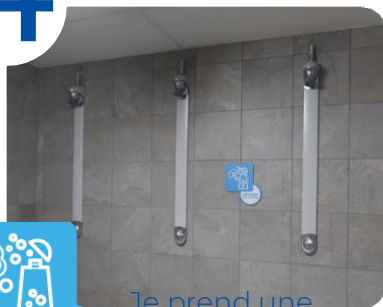
3



COLLECTIF

Je me change dans les vestiaires collectifs

4



SAVON OBLIGATOIRE

Je prend une douche savonnée de la tête aux pieds et je passe aux toilettes

5



Je passe obligatoirement par le pédiluve

6



escaliers

7



Si j'ai besoin, j'accède au bassin par l'accès PMR

8



J'ai à ma disposition une zone pour m'asseoir et où je peux poser ma serviette

9



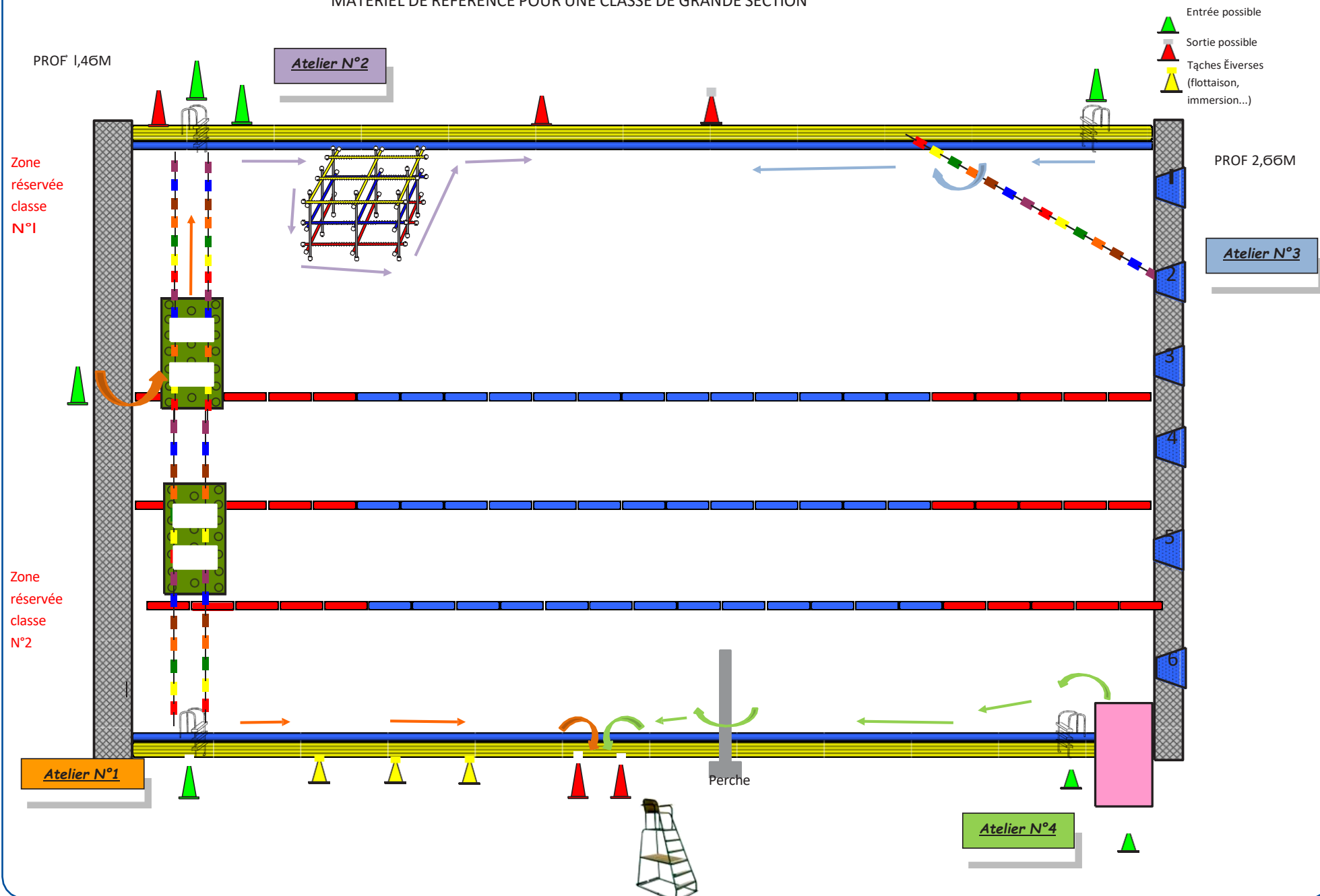
Je peux accéder au bassin en écoutant les consignes de mon enseignant et du MNS

VII. Module d'apprentissage

Ce tableau est à destination des GS (cycle 1)

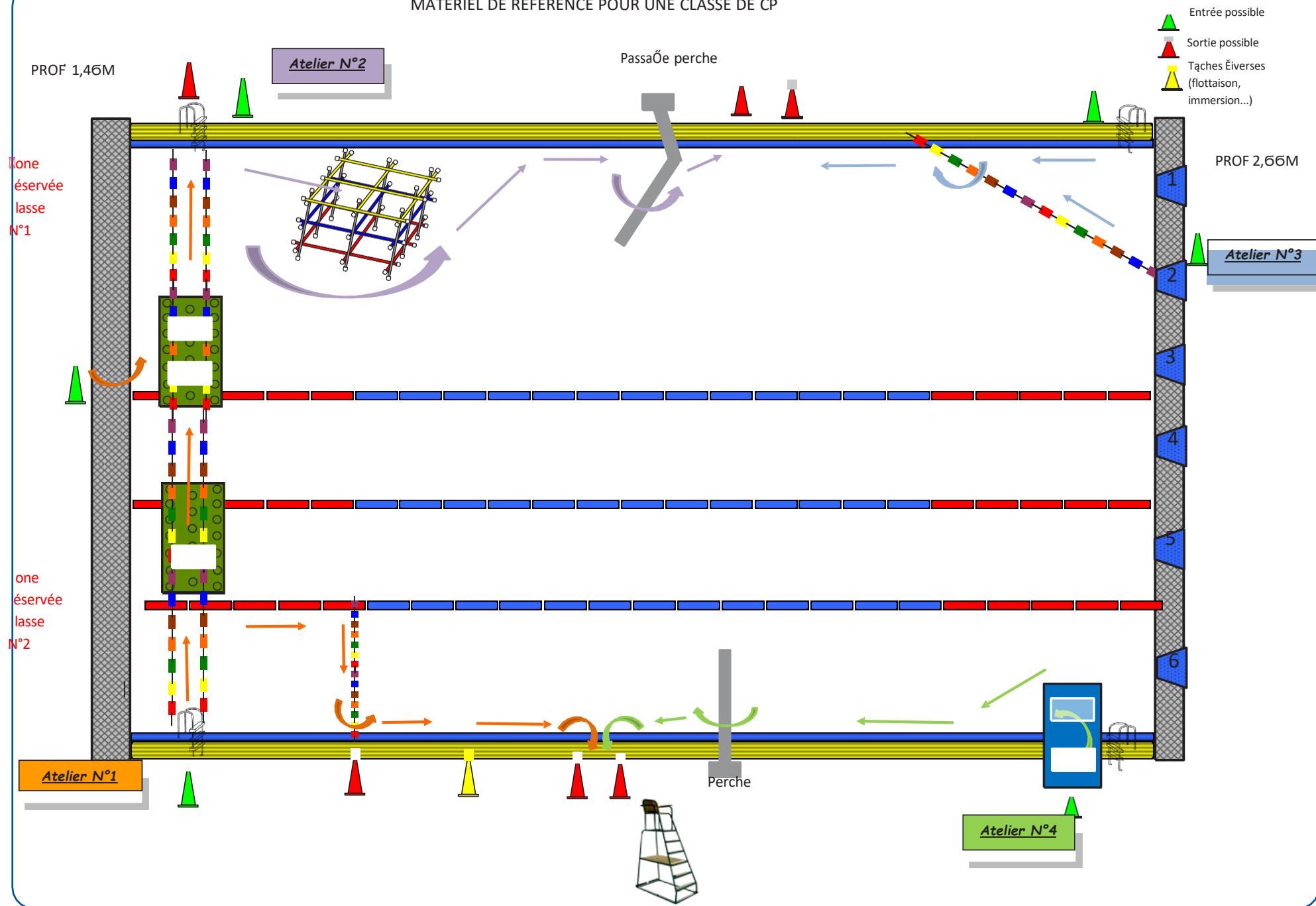
DÉCOUVERTE DES ATELIERS	APPRENTISSAGE	BILAN
S1 à S3	S5 à S9	S10
S1 Découvrir le bassin Échange avec les élèves : - Présentation des personnes (MNS) - Découverte du nouvel environnement - Organisation des ateliers et du matériel dans le bassin - Rappel des règles de sécurité - Rappel des règles d'hygiène - Passage aux douches (vérification que le visage soit bien mouillé) et aux toilettes Définition de l'organisation des groupes Exemple d'organisation de la baignade : - Entrer dans le bassin par l'échelle - Se déplacer le long du mur ou ligne d'eau - Sortir S2 à S3 Explorer les différents chemins possibles dans les 2 ou 3 ateliers selon le nombre de groupes : - Varier les entrées simples accessible à chacun Exemple : - Échelle et/ou sauts avec ou sans aide - Glisser au tapis - Varier les déplacements : le long d'un mur ou des cordes de flottaison - Varier les immersions simples : ramasser un objet, passer sous une ligne d'eau	Cf : exemple d'aménagement de bassin pour une séance de GS ou CP Annexe 4 S'engager dans une action Découvrir et complexifier de nouvelles entrées : - Tapis ou toboggan, avec ou sans aide (assis en glissant au Grand Bain, à plat ventre entrée tête la première) - Saut avec ou sans appuis au Moyen Bain S'immerger : - Varier les profondeurs (jusqu'à 1,40 m) et les matériels utilisés : objets, cerceaux, perches de la cage à écreuil sous un obstacle en surface en se tenant au mur. Se déplacer en grande profondeur en gardant la tête sous l'eau : - Connaître son chemin pour progresser le long d'une perche, d'une corde ou d'un mur en gardant la tête dans l'eau - Enchaîner les déplacements en limitant les appuis - Enchaîner les déplacements en fusée tête dans l'eau. Tête placée sous les bras. NB : Il ne vaut mieux pas proposer de déplacement sans appuis si l'immersion n'est pas encore acquise. Flotter : - Découverte de la poussée d'Archimède (remontée passive) - Proposer des équilibres tête immergée (accepter que les pieds quittent le sol) : flotter en étoile de mer ventrale avec ou sans aide - Proposer des équilibres dorsaux : flotter en étoile de mer dorsale avec ou sans aide	Cf : fiche d'évaluation - Découverte Annexe 1 Je choisis et j'enchaîne des actions : 1 entrée 1 immersion 1 déplacement 1 flottaison Exemple 1 : - Toboggan en Moyen Bain - Passer sous un obstacle en surface - Se déplacer sur 5 m avec ou sans appuis - 1 étoile de mer Exemple 2 : - Saut ou assis - Déplacement sur 5 m en fusée sans aide - Chercher 1 objet à 1,40 m avec ou sans aide - 1 étoile de mer

MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE POUR UNE CLASSE DE GRANDE SECTION



DÉCOUVERTE DES ATELIERS	APPRENTISSAGE	BILAN
S1 à S3	S5 à S9	S10
S1 Découvrir les ateliers au Moyen et Grand bain : - Le matériel d'apprentissage (cônes de repère au bord du bassin, tapis, perches, cages à écureuil...) - Les consignes de sécurité - L'organisation avec les groupes S2 à S3 Se familiariser avec les différents chemins possibles dans les 2 ou 3 ateliers selon le nombre de groupes : - Varier les entrées : <i>sauts, glisser au tapis</i> - Varier les déplacements : le long d'un mur ou des cordes de flottaison - Varier les immersions simples : ramasser un objet, passer sous une ligne d'eau - Expérimentation de la flottaison : étoile de mer ventrale avec aide	Cf : exemple d'aménagement de bassin pour une séance de GS ou CP Annexe 4 S'engager dans une action Découvrir ou complexifier de nouvelles entrées : - Tapis ou toboggan, avec ou sans aide (assis en glissant au Grand Bain, à plat ventre entrée tête la première) - Saut avec ou sans appuis en Moyen Bain S'immerger : - Varier les profondeurs (jusqu'à 1,50 m) et les matériels utilisés : objets, cerceaux, perches de la cage à écureuil, sous un obstacle en surface sans reprise d'appuis. Se déplacer en grande profondeur : associer déplacement et immersion : - Connaître son chemin pour progresser le long d'une perche, d'une corde ou d'un mur en gardant la tête dans l'eau - Enchaîner les déplacements en limitant les appuis - Enchaîner les déplacements en fusée - Enchaîner les déplacements sur le ventre en ajoutant la respiration frontale Pas de déplacement sécurisé si immersion non acquise Flotter : - Découverte ou revenir sur la poussée d'Archimède (remontée passive) - Proposer des équilibres tête immergée (accepter que les pieds quittent le sol) : flotter en étoile de mer ventrale avec ou sans aide - Proposer des équilibres dorsaux : flotter en étoile de mer dorsale avec ou sans aide	Cf : fiche d'évaluation - Familiarisation Annexe 2 Je choisis et j'enchaîne des actions : 1 entrée 1 immersion 1 déplacement 1 flottaison <i>Exemple 1 :</i> - <i>Toboggan en moyen bain</i> - <i>Passer dans un cerceau à 1.40 m avec ou sans aide</i> - <i>Se déplacer sur 10 m</i> - <i>1 étoile de mer</i> <i>Exemple 2 :</i> - <i>Saut ou assis</i> - <i>Déplacement sur 5 m en fusée sans aide</i> - <i>Chercher 1 objet à 1,50 m avec ou sans aide</i> - <i>1 étoile de mer</i>

MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE POUR UNE CLASSE DE CP



DÉCOUVERTE DES ATELIERS		APPRENTISSAGE	BILAN
S1	S2	S3 à S9	S10
Définitions de 2 groupes hétérogènes ou homogènes : Chaque groupe doit explorer les 2 zones pour pouvoir connaître le niveau des élèves ZONE 1 : - Départ du Grand Bain (échelle ou saut) - Se déplacer le long du mur jusqu'à la moitié du bassin - Immersion avec la perche ou la cage à 1,60 m - Sortir à la moitié du bassin au repère (cône) ZONE 2 : - Départ du Moyen Bain (début du bassin) - Passage allongé dans le cerceau à 1,40 m - Se déplacer le long du mur vers le Moyen Bain - Immersion à 1,50 m avec aide - Sortir à la moitié du bassin au repère (cône)	Définitions de 2 groupes hétérogènes ou homogènes : À l'issue du travail dans les zones 1 et 2 : formation des groupes de travail - Si formation de 2 groupes = 2 ateliers - Si formation de 3 groupes = 3 ateliers Les ateliers comprendront différents thèmes : 1 entrée 1 immersion 1 déplacement 1 flottaison Les entrées : Se familiariser avec des entrées diverses : - Saut dans un tapis à trou debout - Saut bouteille - Chute avant, chute arrière, bascule latérale Les déplacements : Travailler les positions du corps : - Coulée (poussée au mur) + Fusée - Passage de la position ventrale à dorsale - Agrandir les distances de déplacements - Travail de battement (qualité du battement) - Approfondissement de la respiration frontale pendant le déplacement en fusée Les équilibres : - Maîtriser les flottaisons ventrales, dorsales sans aide Les immersions : - Accepter de descendre à différentes profondeurs 1,40 m, 1,50 m, 1,60 m avec ou sans aide de matériel	Cf : exemple d'aménagement de bassin pour une séance CE1 et/ou CE2 Annexe 5 S'engager dans 1 ou 2 actions : L'élève doit être en capacité de choisir un enchaînement de 2 actions parmi plusieurs choix dans les 4 thèmes : - Les entrées - Les déplacements - Les immersions - Les équilibres Choix des entrées : - Sauter debout (entrée par les pieds) - Plonger : assis, à genoux, debout (entrée par la tête), chute avant, arrière, latérale Choix du déplacement : - Ventral sur 10 m - Dorsal sur 10 m Puis en augmentant la distance si possible Choix de l'immersion : - Passage dans plusieurs cerceaux de 1,40 m jusqu'à 1,60 m avec ou sans aide - Passage dans la cage de 1,40 m à 1,60 m passage sous un tapis troué - Recherche d'objets en profondeur (notion de plongeur canard) Choix de l'équilibre : - Étoile de mer ventrale 5 secondes - Étoile de mer dorsale 5 secondes	Cf : fiche d'évaluation - Autonomie Annexe 3 Cf : fiche auto-évaluation élève (moment opportun choisi par l'enseignant dans le cycle, une ou plusieurs fois) Annexes 8 et 8 Bis L'élève doit être en capacité de choisir et d'enchaîner des actions <i>Enchaînement sur une distance de 10 m par exemple :</i> <i>Une entrée sautée suivie d'une étoile de mer ventrale 5 sec puis d'un déplacement ventral ou dorsal sur 10 m et suivi d'une immersion dans la cage à 1,40 m.</i>

MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE POUR UNE CLASSE DE CE1

PROF : 1,40M

ZONE
RESERVEE
CLASSE
N°1

ZONE
RESERVEE
CLASSE N°2

Entrée possible

Sortie possible

PROF 2,00M

Passer à travers la cage

Passage cerceaux

Entrée
glissée

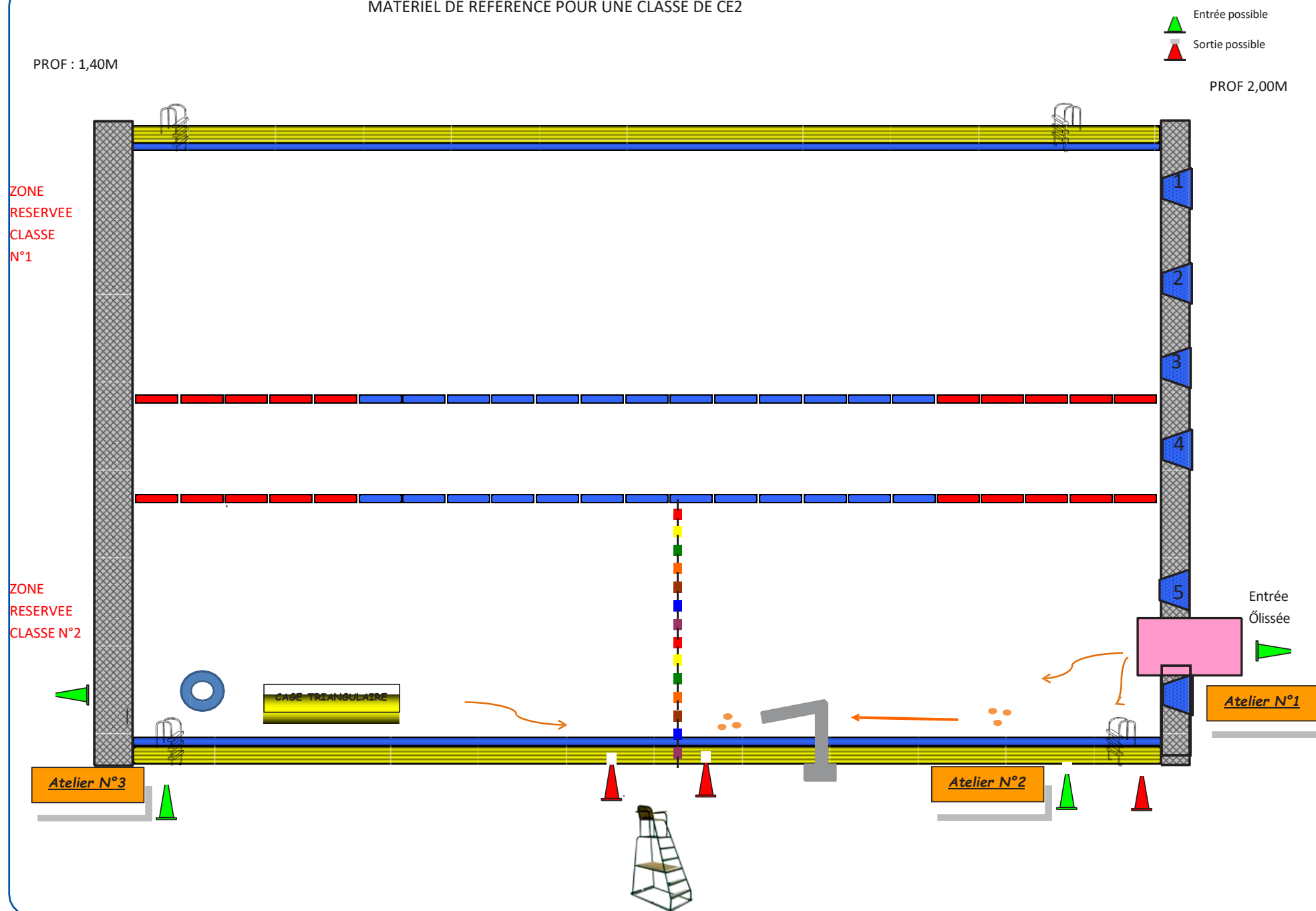
Atelier N°3

Atelier N°2

Atelier N°1

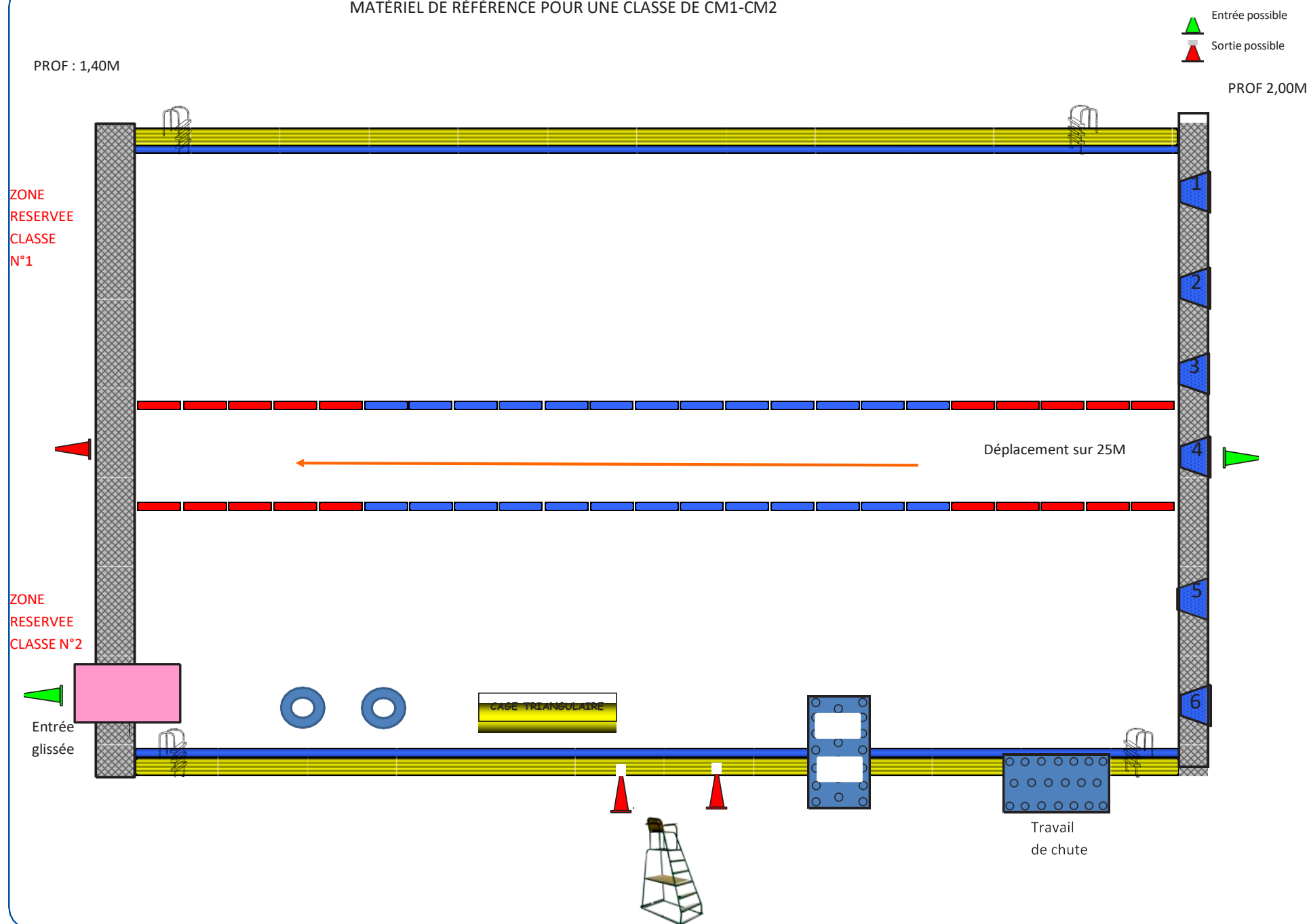
DÉCOUVERTE DES ATELIERS	APPRENTISSAGE	BILAN
S1 à S2	S3 à S9	S10
Organiser 2 ou 3 ateliers pour un test diagnostic : Atelier 1 Moyen Bain 1,40 m (début du bassin) : - Départ assis - Coulée ventrale - Se déplacer sur 12,5 m sur le ventre en fusée vers le Moyen Bain 1,60 m - Sortie au Moyen Bain 1,60 m Atelier 2 Moyen Bain 1,60 m : - Saut - Se déplacer le long du mur sur le ventre ou sur le dos vers le Grand Bain - Réaliser une immersion à la perche à 1,80 m - Effectuer un équilibre ventral ou dorsal - Sortie au Grand Bain 1,80 m Atelier 3 Grand Bain 2 m : - Saut depuis le plot - Se déplacer le long de la ligne d'eau avec ou sans appuis sur 15 m - Réaliser une immersion à 1,60 m - Sortie au Moyen Bain	Cf : exemple d'aménagement de bassin pour une séance de CE1 et/ou CE2 Annexe 5 L'équipe pédagogique définit le nombre d'atelier par séance (2 ou 3) Atelier 1 En Moyen Bain 1,40 m (début du bassin) - Travail spécifique des équilibres, étoile de mer, roulade (pirouette), sustentation sur 5 sec - Des poussées, des glissées (sans mouvement), des coulées Atelier 2 Du Grand Bain au Moyen Bain - Travail spécifique des entrées par les pieds, par les mains, tête la première (saut bouteille, plongeon, toboggan, chute AV/AR/LAT, rouler) - Travail spécifique des immersions plus profondes (recherche d'anneaux, perche à 1,8 m, par binôme descendre en se tenant au camarade, transporter des objets sous l'eau d'un point A à un point B) Atelier 3 Du Grand Bain sur 25 m - Développer la propulsion des jambes, fréquence (battements : ventral et dorsal) - Respiration brève - Action des bras sur le ventre Phase d'auto-bilan en binôme Les élèves peuvent s'évaluer entre eux. Cf : tableau bilan CE2/CM1/CM2 Annexe 10	Cf : fiche d'évaluation - Autonomie Annexe 3 Cf : fiche auto-évaluation élève (moment opportun choisi par l'enseignant dans le cycle, une ou plusieurs fois) Annexes 9 et 9 Bis Les élèves peuvent valider le Pass Nautique en priorité sans brassière Cf : certification Pass Nautique Annexe 11

MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE POUR UNE CLASSE DE CE2

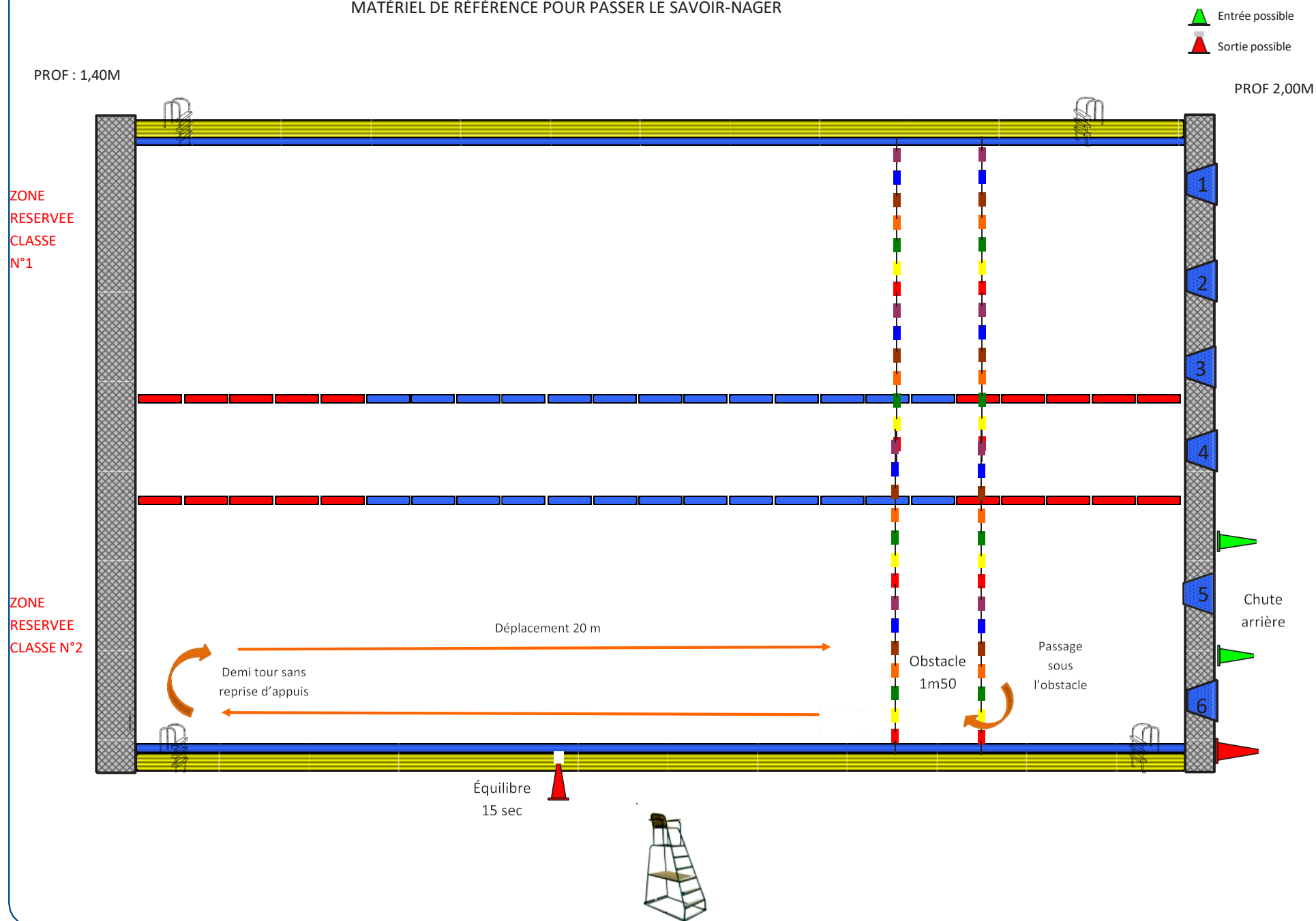


DÉCOUVERTE DES ATELIERS	APPRENTISSAGE	BILAN
S1 à S2	S3 à S9	S10
Organiser 2 ou 3 ateliers pour un test diagnostic : Atelier 1 Moyen Bain 1,40 m (début du bassin) : - Départ assis - Coulée ventrale - Se déplacer sur 12,5 m sur le ventre en fusée vers le Moyen Bain 1,60 m - Sortie au Moyen Bain 1,60 m Atelier 2 Moyen Bain 1,60 m : - Saut - Se déplacer le long du mur sur le ventre ou sur le dos vers le Grand Bain - Réaliser une immersion à la perche à 1,80 m - Effectuer un équilibre ventral ou dorsal - Sortie au Grand Bain 1,80 m Atelier 3 Grand Bain 2 m : - Saut depuis le plot - Se déplacer le long de la ligne d'eau avec ou sans appuis sur 15 m - Réaliser une immersion à 1,60 m - Sortie au Moyen Bain	Cf : exemple d'aménagement de bassin pour une séance de CM1 et/ou CM2 Annexes 6 et 7 L'équipe pédagogique définit le nombre d'atelier par séance (2 ou 3) Composer des ateliers selon une diversité d'exercice : NB : le savoir-nager (ASNS) peut être passé pendant le cycle piscine, dès que l'élève se sent prêt. Une vidéo du parcours est transmise à l'enseignant pour que l'élève visualise et retienne l'enchaînement d'actions attendu. Entrées travaillées : - Plongeon - Saut bouteille sans éclaboussures - Chute avant, latérale, arrière - Rouler Déplacement : - Enchaînement des longueurs ventrale et dorsale (amélioration de la propulsion, respiration, coordination bras/jambes...) - Déplacement en immersion d'un point A à un point B - Se propulser au mur en effectuant des coulées, glissées, poussées... Suivre le tableau d'exercice technique pour l'amélioration des nages ventrales et dorsales. Immersion : - Proposer différentes immersions à des profondeurs variées : objets, cerceaux, cage... plongeon canard - Passage dans une forêt de cerceaux, parcours sous-marin - Chasse au trésor avec images et/ou mots au fond de l'eau (l'élève doit dire ce qu'il a vu sous l'eau) Équilibre : - Rappel des flottaisons ventrales et dorsales statiques, puis des sustentations verticales - Effectuer des glissées, poussées - Introduire l'idée d'équilibre dans la nage : se déplacer avec un seul bras, (bras tendus devant, placer une inspiration/expiration sans bouger l'autre bras (travail avec matériel) - Travailler le passage ventral à dorsal.	Pour les CM1 et CM2 : possibilité d'utiliser la fiche bilan Cf : fiche bilan annexe 10 Pour les CM1 : Passage du Pass Nautique Cf : certification Pass Nautique Annexe 11 Pour les CM2 et ou CM1 : Passage du Savoir Nager si l'élève n'a pas encore validé au cours du cycle Cf : attestation scolaire savoir-nager ASNS Annexe 12

MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE POUR UNE CLASSE DE CM1-CM2



MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE POUR PASSER LE SAVOIR-NAGER



[illegible]

Cette fiche d'évaluation est à destination du cycle 2 (CP, CE1, CE2) mais peut également être utilisée pour le cycle 3.

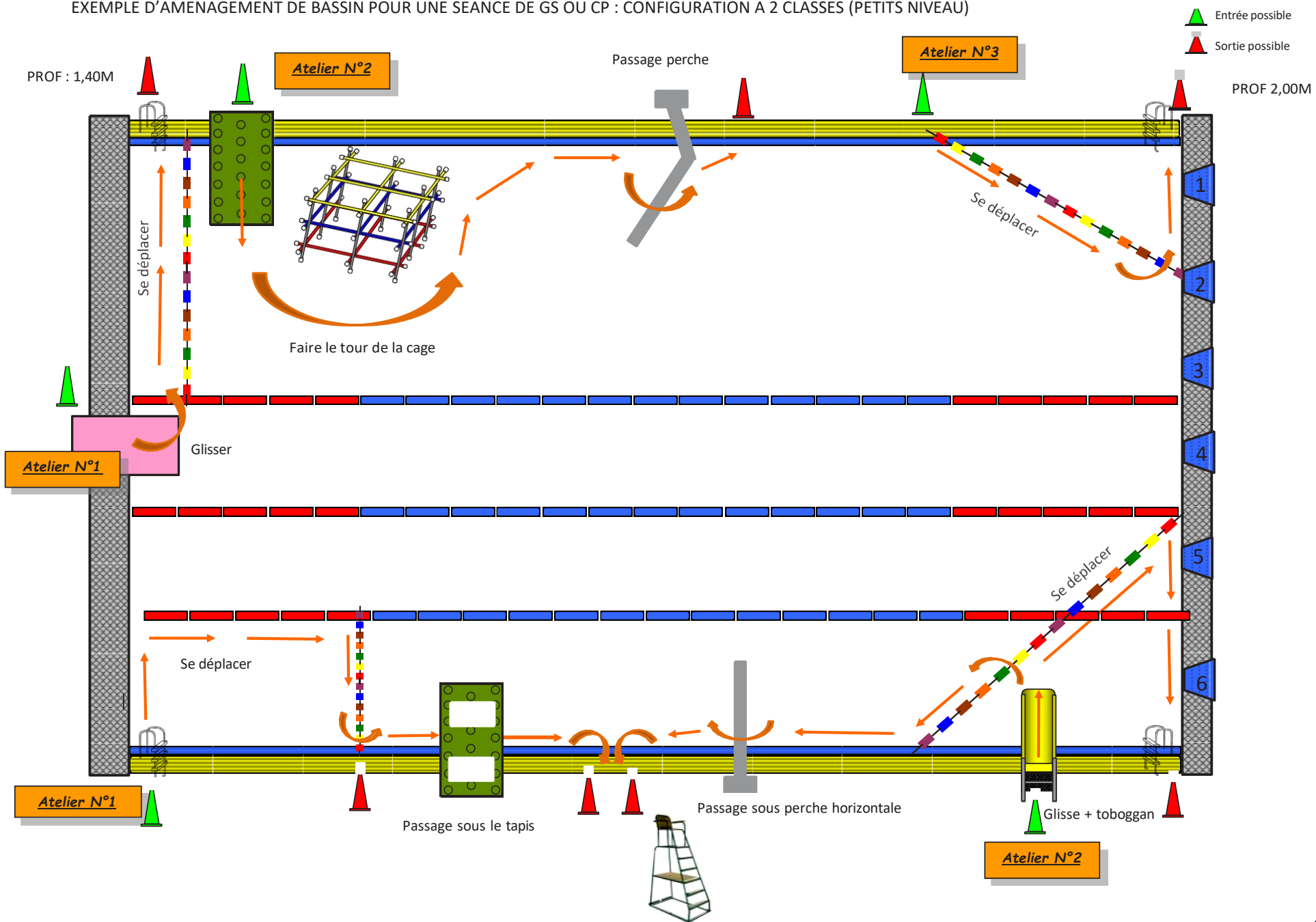
Projet pédagogique du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson 33

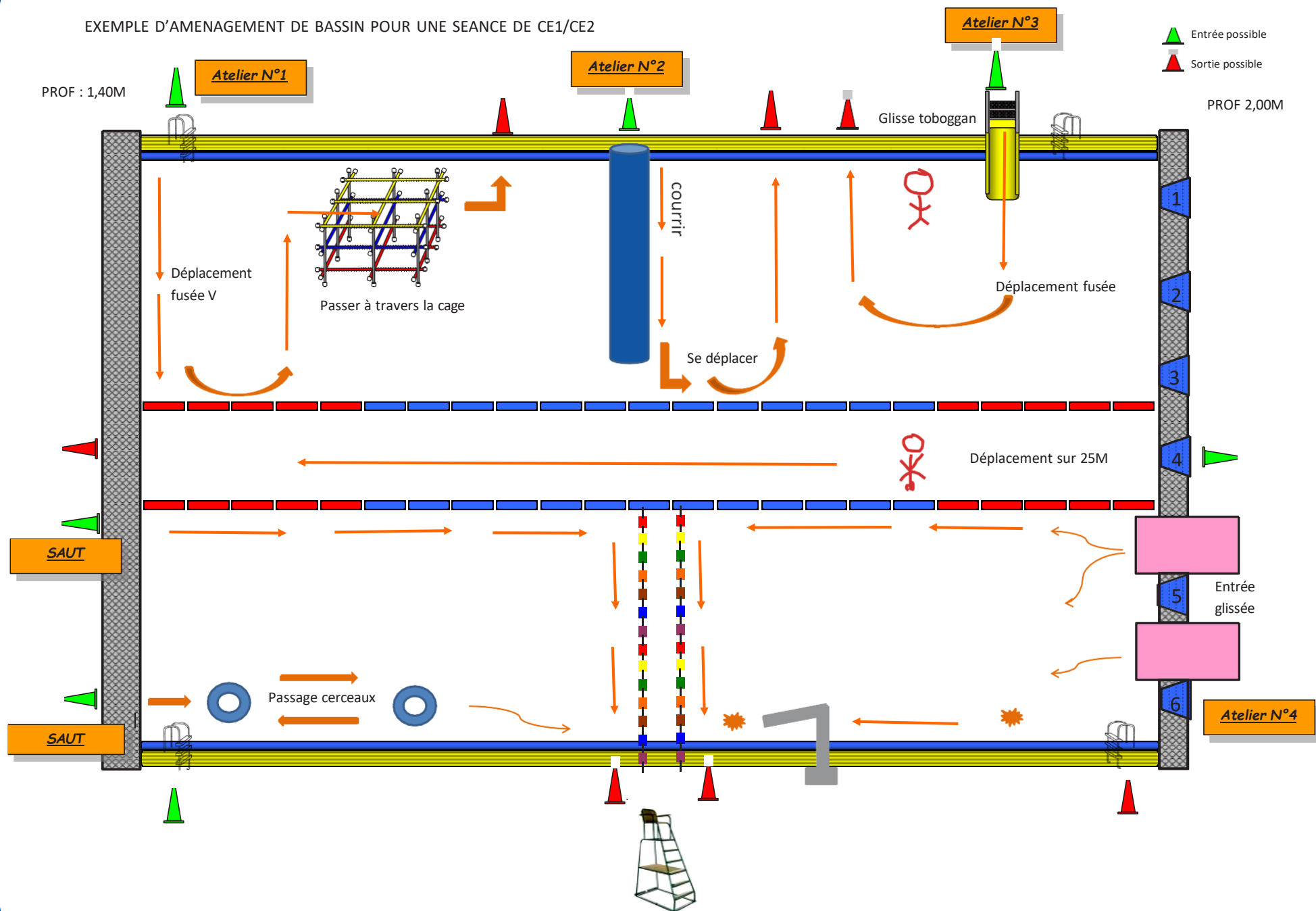
Annexe 3 : fiche d'évaluation enseignant - Autonomie

Cette fiche d'évaluation est à destination du cycle 3 (CM1, CM2) mais peut également être utilisée pour le cycle 2.

[illegible]

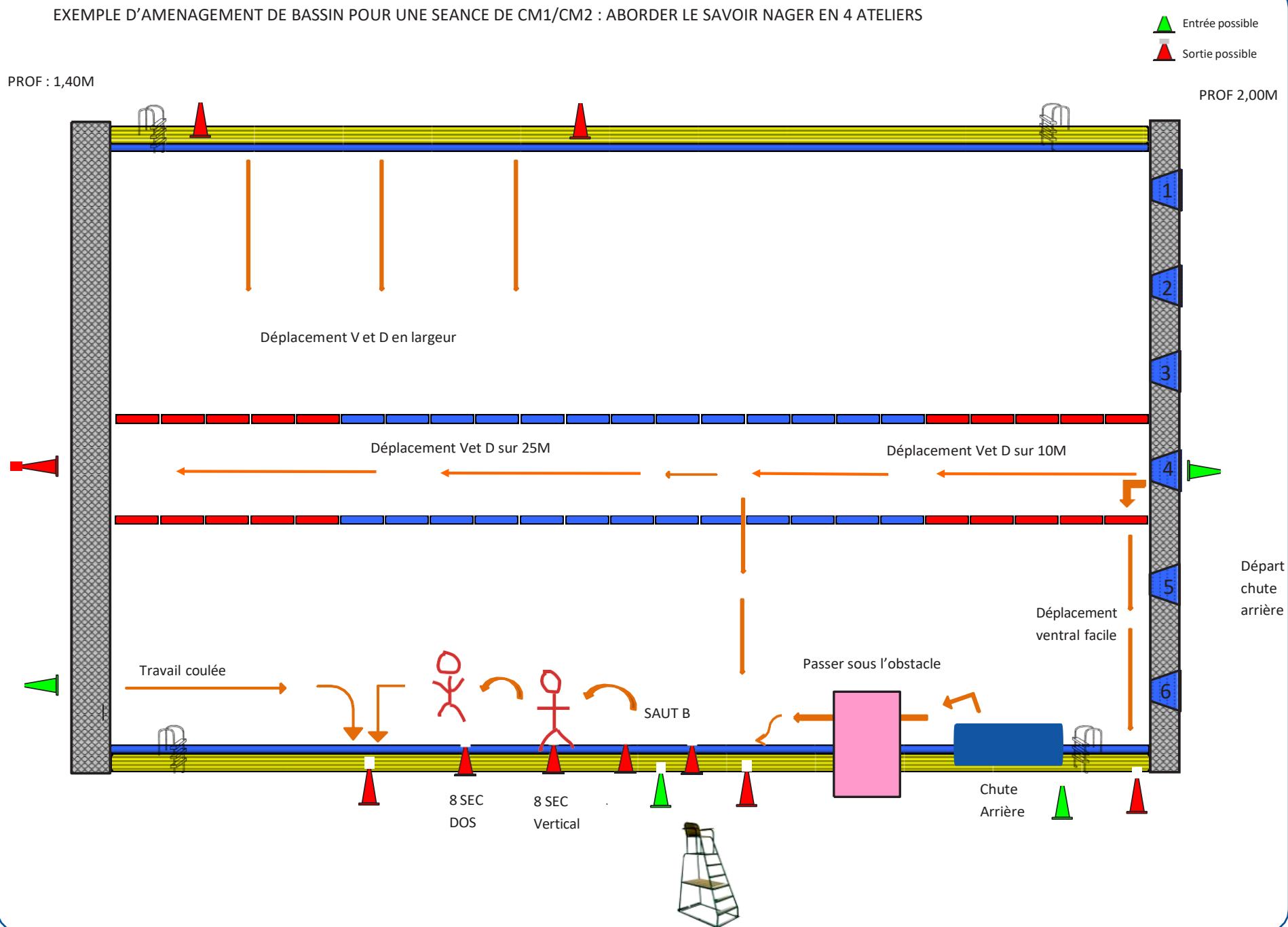
EXEMPLE D'AMENAGEMENT DE BASSIN POUR UNE SEANCE DE GS OU CP : CONFIGURATION A 2 CLASSES (PETITS NIVEAU)



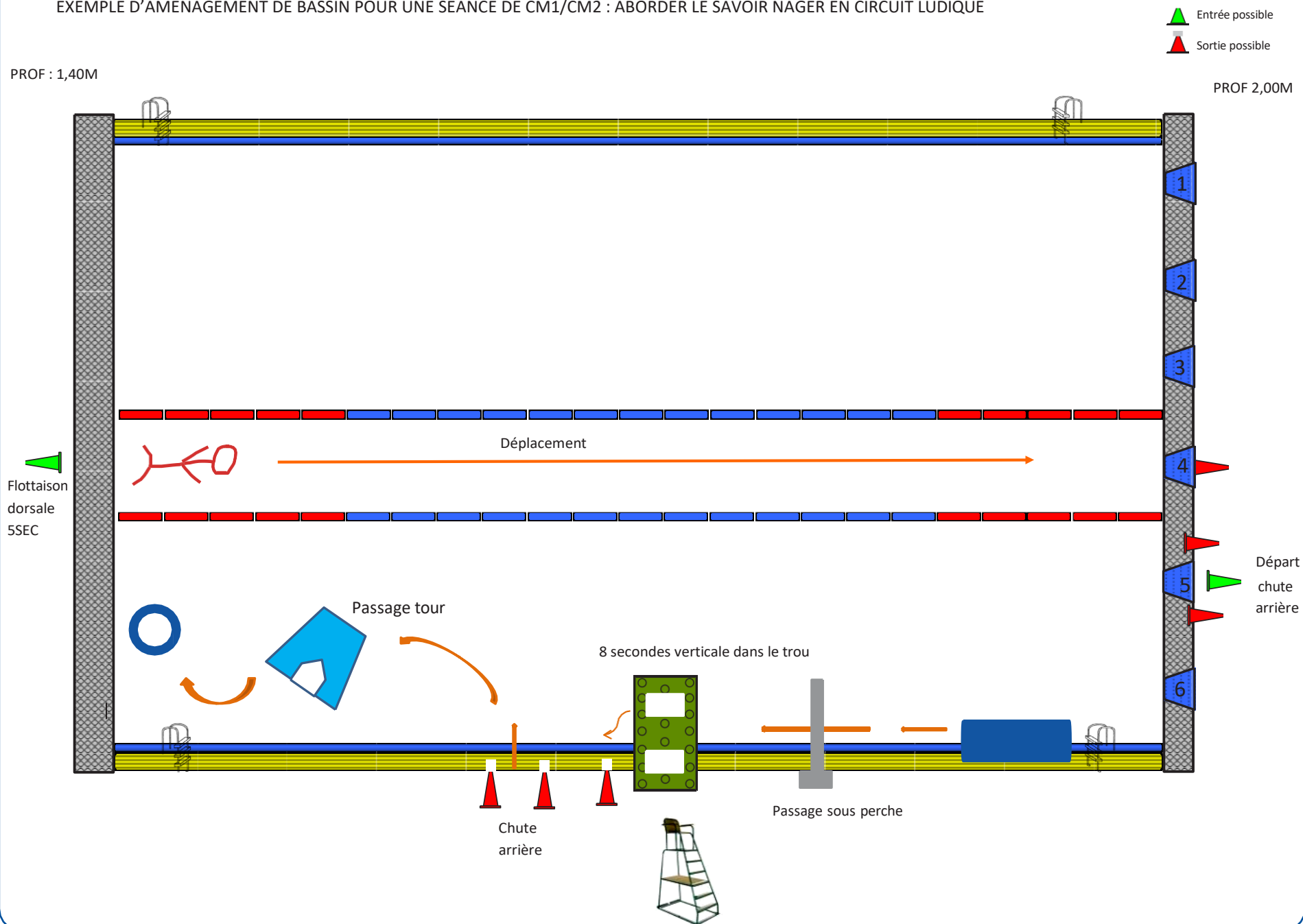


Annexe 6 : exemple de plan de séance de CM1 et/ou CM2

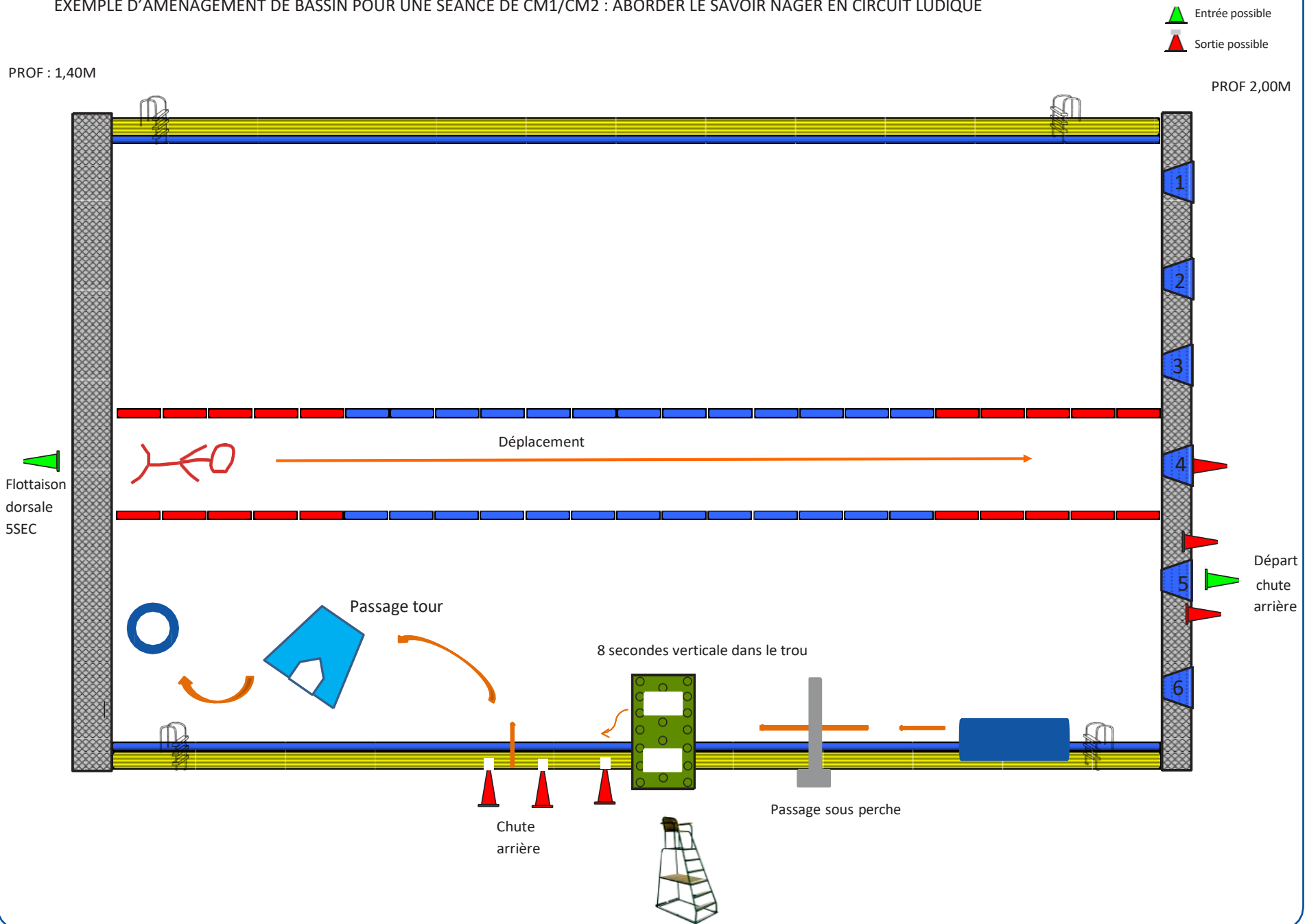
Aborder le savoir-nager en 4 ateliers



EXEMPLE D'AMENAGEMENT DE BASSIN POUR UNE SEANCE DE CM1/CM2 : ABORDER LE SAVOIR NAGER EN CIRCUIT LUDIQUE



EXEMPLE D'AMENAGEMENT DE BASSIN POUR UNE SEANCE DE CM1/CM2 : ABORDER LE SAVOIR NAGER EN CIRCUIT LUDIQUE



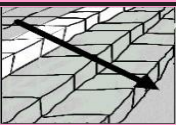
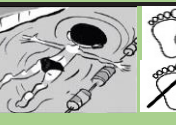
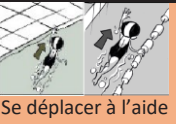
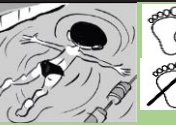
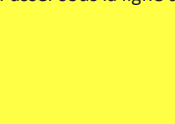
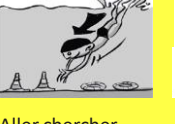
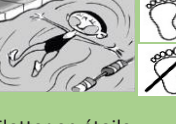
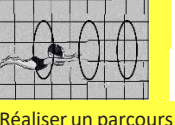
Annexe 8 : fiche auto-évaluation élève - NIVEAU 1

Cette fiche d'auto-évaluation de niveau 1 est à destination du cycle 2 (CP, CE1, CE2) mais peut également être utilisée pour le cycle 3. Cette fiche est utilisée en classe à la discrétion de l'enseignant.

Fiche d'autoévaluation - Niveau 1

NOM :

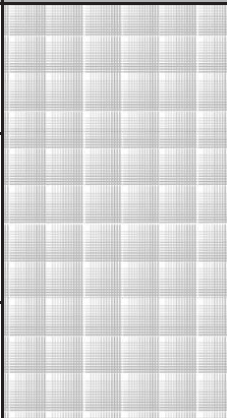
PRENOM :

ENTREES	IMMERSIONS	EQUILIBRES / FLOTTAISONS	DEPLACEMENTS	SORTIES	ACTIONS JUXTAPOSEES / ENCHAÎNÉES	
 Entrer par l'escalier ☐	 Immerger le visage en se tenant au bord ☐	 Flotter en étoile ventrale avec aide ☐	 Se déplacer à l'aide du mur ou de la ligne d'eau ☐	 Sortir de l'eau par l'escalier ☐	Actions juxtaposées	
 Descendre à l'échelle ☐	 Flotter en étoile dorsale avec aide ☐	 Se déplacer à l'aide du mur ou de la ligne d'eau tête immergée ☐	 Sortir de l'eau par l'escalier ☐			
 Entrer assis du bord ☐	 Passer sous la ligne d'eau ☐	 Flotter en étoile ventrale sans aide ☐	 Se déplacer sur le ventre ou le dos à l'aide de matériel ☐			 Sortir de l'eau par l'escalier ☐
 Entrer en sautant avec aide (frite ou perche...) ☐	 Descendre le long de la perche ou de la cage ☐	 Flotter en étoile ventrale sans aide ☐	 Se déplacer en fusée ventrale tête immergée sur 3 à 5 m ☐			 Sortir de l'eau par l'échelle ☐
 Entrer par le toboggan avec aide ☐	 Passer dans un cerceau à 50 cm de profondeur ☐	 Flotter en boule sans aide ☐	 Se déplacer sans aide tête immergée sur 10 m ☐	 Sortir seul de l'eau par le bord ☐	2 actions enchaînées entrée/déplacement ou immersion/déplacement ☐	
 Entrer en sautant sans aide ☐	 Passer dans un cerceau à 1 m de profondeur ☐	 Tenir en étoile de mer pendant 5 à 10s ☐	 Nager 15 m en autonomie ☐	 Sortir seul de l'eau par le bord ☐		
 Entrer par le toboggan tête avant et sans aide ☐	 Equilibre vertical ☐	 Se déplacer sur le dos sans aide ☐	 Se déplacer avec les bras et les jambes sur 10 m ☐		3 actions enchaînées	
 Plonger à genou ☐	 Aller chercher 3 objets différents ☐	 Flotter en étoile dorsale sans aide ☐	 Enchaîner 10 m sur le ventre et 10 m sur le dos ☐			
 Plonger du bord ☐	 Réaliser un parcours subaquatique ☐	 Enchaîner étoile ventrale et étoile dorsale ☐	 Enchaîner 10 m sur le ventre et 10 m sur le dos ☐			4 actions enchaînées

Annexe 8 bis : fiche auto-évaluation enseignant - NIVEAU 1

Uniquement pour les enseignants.

FICHE-REPERE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS - Niveau 1

ENTREES	IMMERSIONS	EQUILIBRES / FLOTTAISONS	DEPLACEMENTS	SORTIES	ACTIONS JUXTAPOSEES / ENCHAÎNEES
Entrer par l'escalier	Immerger le visage en se tenant au bord	Flotter en étoile ventrale avec aide	Se déplacer à l'aide du mur ou de la ligne d'eau	Sortir de l'eau par l'escalier	Actions juxtaposées
Descendre à l'échelle *		Flotter en étoile dorsale avec aide	Se déplacer à l'aide du mur ou de la ligne d'eau tête immergée *		
Entrer assis du bord *	Passer sous la ligne d'eau	Flotter en étoile ventrale sans aide **	Se déplacer sur le ventre ou le dos à l'aide de matériel	Sortir de l'eau par l'échelle	
Entrer en sautant avec aide (frite ou perche ...)			Se déplacer en fusée ventrale tête immergée sur 3 à 5 m *		
Entrer par le toboggan avec aide	Descendre le long de la perche ou de la cage	Flotter en boule sans aide **	Se déplacer sans aide tête immergée sur 10 m ***		
Entrer en sautant sans aide + remontée passive **	Passer dans un cerceau à 50 cm de profondeur	Tenir en étoile de mer pendant 5 à 10s **	Nager 15 m en autonomie ***	Sortir seul de l'eau par le bord * ** ***	2 actions enchaînées entrée/déplacement ou immersion/déplacement
Entrer par le toboggan tête avant et sans aide ***	Passer dans un cerceau à 1 m de profondeur	Equilibre vertical	Se déplacer sur le dos sans aide		3 actions enchainées
Plonger à genou ***	Aller chercher 3 objets différents (sans aide, moyenne et grande profondeur)	Flotter en étoile dorsale sans aide ***	Se déplacer avec les bras et les jambes sur 10 m ***		
Plonger du bord ***	Réaliser un parcours subaquatique	Enchaîner étoile ventrale et étoile dorsale	Enchaîner 10 m sur le ventre et 10 m sur le dos ***		4 actions enchaînées

NB :

- Les cases en gris correspondent aux attendus de fin de cycle 2.
- Les astérisques correspondent aux paliers de l'aisance aquatique : * 1^{er} palier / ** 2^{ème} palier / *** 3^{ème} palier
- RAPPEL : les paliers de l'aisance aquatique se valident en grande profondeur cf : fiche élève

Annexe 9 : fiche auto-évaluation élève - NIVEAU 2

Cette fiche d'auto-évaluation de niveau 2 est à destination du cycle 2 (CP, CE1, CE2) mais peut également être utilisée pour le cycle 3. Cette fiche est utilisée en classe à la discrétion de l'enseignant.

Fiche d'autoévaluation - Niveau 2

NOM :

PRENOM :

ENTREES	IMMERSIONS	EQUILIBRES / FLOTTAISONS	DEPLACEMENTS	SORTIES	ACTIONS JUXTAPOSEES / ENCHAÎNÉES
 Descendre à l'échelle ☐	 S'asperger le visage ☐	 Flotter en étoile de mer ventrale avec aide ☐	 Se déplacer à l'aide du mur ☐		
 Entrer assis du bord ☐	 Mettre la bouche dans l'eau et faire des bulles ☐		 Se déplacer à l'aide de la ligne d'eau ☐	 Sortir de l'eau par l'échelle ☐	Actions juxtaposées
 Entrer en sautant avec aide (frite ou perche ...) ☐	 Passer sous la ligne d'eau ☐	 Flotter en étoile dorsale avec aide ☐	 Se déplacer sur le ventre ou le dos à l'aide de matériel ☐		
 Entrer en sautant sans aide et remontée passive ☐	 Descendre le long de la perche ☐	 Flotter en étoile de mer ventrale sans aide ☐	 Se déplacer à l'aide du mur ou de la ligne d'eau tête immergée ☐		
 Sauter du plot et remontée passive ☐	 Passer dans un cerceau avec l'aide du matériel ☐	 Flotter en boule sans aide ☐	 Se déplacer en fusée ventrale tête immergée sur 3 à 5 m ☐		
 Saut en bouteille et remontée passive ☐	 Passer dans un cerceau à 50 cm de profondeur (sans matériel) ☐	 Tenir en étoile de mer pendant 5 à 10s ☐	 Se déplacer en fusée dorsale sur 5 à 10 m ☐		
 Chute avant ou arrière ☐	 Plonger en canard et passer dans un cerceau à 1 m de profondeur ☐	 Flotter en étoile dorsale sans aide ☐	 Nager 15 m en autonomie ☐	 Sortir seul de l'eau par le bord ou le tapis ☐	2 actions enchaînées entrée/déplacement ou immersion/déplacement ☐
 Toboggan tête avant ☐			 Enchaîner 10 m sur le ventre et 10 m sur le dos ☐		3 actions enchaînées
 Plonger à genou ☐	 Aller chercher 3 objets différents (sans aide, moyenne et grande profondeur) ☐	 Enchaîner étoile ventrale et étoile dorsale sans reprise d'appuis ☐	 Se déplacer avec les bras et les jambes (bras moteurs) ☐		
 Plonger du bord ☐	 Réaliser un parcours subaquatique ☐	 Equilibre vertical ☐	 Se déplacer sur 15 m en nage alternée ventrale ☐		4 actions enchaînées
 Plonger du plot ☐	 Passer dans un cerceau sur le dos puis sur le ventre ☐	 Faire une pirouette ☐	 Se déplacer sur 15 m en nage alternée dorsale ☐		

Annexe 9 bis : fiche auto-évaluation enseignant - NIVEAU 2

Uniquement pour les enseignants.

FICHE-REPERE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS - Niveau 2

ENTREES	IMMERSIONS	EQUILIBRES / FLOTTAISONS	DEPLACEMENTS	SORTIES	ACTIONS JUXTAPOSEES / ENCHAÎNEES
Descendre à l'échelle *	S'asperger le visage	Flotter en étoile de mer ventrale avec aide	Se déplacer à l'aide du mur	Sortir de l'eau par l'échelle *	Actions juxtaposées
Entrer assis du bord *	Mettre la bouche dans l'eau et faire des bulles		Se déplacer à l'aide de la ligne d'eau		
Entrer en sautant avec aide (frite ou perche ...)	Passer sous la ligne d'eau	Flotter en étoile dorsale avec aide	Se déplacer sur le ventre ou le dos à l'aide de matériel		
			Se déplacer à l'aide du mur ou de la ligne d'eau tête immergée *		
Entrer en sautant sans aide + remontée passive **	Descendre le long de la perche	Flotter en étoile de mer ventrale sans aide **	Se déplacer en fusée ventrale tête immergée sur 3 à 5 m *		
Sauter du plot + remontée passive **	Passer dans un cerceau avec l'aide du matériel	Flotter en boule sans aide **	Se déplacer en fusée ventrale tête immergée sur 10 m ***		
			Se déplacer en fusée dorsale sur 5 à 10 m		
Saut en bouteille + remontée passive **	Passer dans un cerceau à 50 cm de profondeur (sans matériel)	Tenir en étoile de mer pendant 5 à 10s **	Nager 15 m en autonomie ***	Sortir seul de l'eau par le bord ou le tapis * ** ***	2 actions enchaînées entrée/déplacement ou immersion/déplacement
Chute (avant ou arrière) **	Plonger en canard et passer dans un cerceau à 1 m de profondeur	Flotter en étoile dorsale sans aide ***	Enchaîner 10 m sur le ventre et 10 m sur le dos ***		3 actions enchainées
Toboggan tête avant ***					
Plonger à genou ***	Aller chercher 3 objets différents (sans aide, moyenne et grande profondeur)	Enchaîner étoile ventrale et étoile dorsale sans reprise d'appuis ***	Se déplacer avec les bras ET les jambes (bras moteurs) ***		
Plonger du bord ***	Réaliser un parcours subaquatique (en autonomie)	Equilibre vertical	Se déplacer sur 15 m en nage alternée ventrale ***		4 actions enchaînées
Plonger du plot ***	Passer dans un cerceau sur le dos puis sur le ventre sans remonter	Faire une pirouette	Se déplacer sur 15 m en nage alternée dorsale ***		

NB :

- Les cases en gris correspondent aux attendus de fin de cycle 2.
- Les astérisques correspondent aux paliers de l'aisance aquatique : * 1^{er} palier / ** 2^{ème} palier / *** 3^{ème} palier
- RAPPEL : les paliers de l'aisance aquatique se valident en grande profondeur cf : fiche élève

Annexe 10 : fiche bilan

PHASE DE BILAN – CE2/CM1/CM2

Nom :

Prénom :

[illegible]

Annexe T1 : certification « Pass Nautique »

Test Pass Nautique

Conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport, le test de Pass Nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A.322-64 du même code.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la Gande Section de l'école maternelle.

Ce test permet de s'assurer que l'enfant est (article A. 322-3-2 du Code du sport) apte à :

- Effectuer un saut dans l'eau,
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes,
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes,
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres,
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

La réussite de ce test est certifiée conformément aux dispositions du II. de l'article A. 322-3-2 du Code du sport ou de l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles.

Pour information

Ce test est obligatoire pour la pratique d'activités nautiques (kayak, voile...) au sein de l'école ou lors des sorties scolaires, avec ou sans nuitées.

Si l'élève détient l'ASNS, elle se substitue à ce test (la réciproque ne peut être appliquée).

Ce test est délivré par le professeur des écoles.

PASS-NAUTIQUE

Je soussigné, maître-nageur sauveteur exerçant pour les piscines de Vienne Condrieu Agglomération, **atteste que**

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ____/____/____

possède la capacité de se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique, selon le cadre du test défini par l'arrêté du 25 avril 2012 :

- ~ Effectuer un saut dans l'eau
- ~ Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes
- ~ Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes
- ~ Nager sur le ventre pendant vingt mètres
- ~ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Test réalisé

☐ avec brassière

☐ sans brassière

Fait à

le

Cachet de l'établissement

Le maître-nageur sauveteur

Annexe 12 : attestation scolaire de l'ASNS « Savoir-nager »

Le Savoir-nager

Le Savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Il ne doit pas être confondu avec les activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et 6^e (qui constituent le cycle de consolidation depuis la rentrée 2016). Le cas échéant, l'attestation scolaire « savoir-nager » pourra être délivrée ultérieurement.

Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école, notamment pour la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du Code du sport.

Il est défini comme suit :

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

- À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.
- Se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle.
- Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètres.
- Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 mètres.
- Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 mètres.
- Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.
- Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 mètres.
- Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 mètres.
- Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.
- Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

Connaissances et attitudes :

- Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème.
- Connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.
- Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du « savoir-nager » est adaptée.

Pour information

La maîtrise du « savoir-nager » est attestée par le professeur des écoles en collaboration avec un professionnel qualifié et agréé par le Directeur académique des services de l'éducation nationale.

L'attestation scolaire « savoir-nager », délivrée par le Directeur de l'école, est incluse dans le livret scolaire (LSU) de l'élève. Un exemplaire lui est remis.

ATTESTATION SAVOIR-NAGER

Définie par l'arrêté du 28 février 2022

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité **est délivrée par** (nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ____/____/____

École / Collège :

Académie de :

Fait à

le

Cachet de l'établissement
et signature du directeur
de l'école ou du chef
d'établissement

Le professeur

Annexe 13 : Tableau d'exercice de technique de nage :

D'un déplacement basique sans prise d'appuis...vers une technique de nage ventrale et dorsale plus approfondie.

Pour le cycle 3 :

Proposition d'exercice pour l'amélioration de la nage ventrale et dorsale.

Ce tableau peut être utilisé seulement lorsque l'élève est capable de se déplacer seul sans aide en autonomie sans prise d'appuis minimum 10 mètres. (Ne pas donner d'objets flottants si l'autonomie n'est pas acquise)

L'utilisation de matériel pédagogique flottant est nécessaire pour la prise de repère aquatique ; comme une frite, une planche ou un petit pain de mousse (de ceinture). Dans le tableau ci-dessous, il est toujours écrit « frite » mais l'enseignant est libre de prendre un autre matériel flottant disponible dans le local pédagogique.

Exercice de nage ventrale évolutive : Du plus facile au plus complexe (allonger sur le ventre, le corps bien à plat et bien aligné)	Exercice de nage dorsale évolutive : Du plus facile au plus complexe (allonger sur le dos, le corps bien à plat et bien aligné)
1 Le sous-marin Sous condition de maîtriser la fusée sur le ventre seul sans appuis. Pousser une frite en battements de jambes, bras tendus, tête dans l'eau, en soufflant par la bouche et/ou le nez. Expiration de 2 ou 3 secondes sous l'eau. Inspiration frontale, prise d'air devant.	1 Le navire de croisière Battements de jambes sur le dos, bras le long du corps. Puis, battements de jambes sur le dos, tenir la frite sur les cuisses bras tendus.
2 Le superman (Pour expérimenter la respiration latérale) Pousser une frite à une seule main devant, bras tendus en battements de jambes, l'autre bras est placé le long du corps, la main reste le long de la cuisse. Expiration de 2 ou 3 secondes sous l'eau, le regard dirigé vers le fond de l'eau. Inspiration frontale d'abord puis faire exactement la même chose en latéral. Puis Expiration de 2 ou 3 secondes sous l'eau. Et Inspiration latérale, prise d'air en pivotant la tête sur le côté du côté où la main est à la cuisse. Placer la bouche à la surface de l'eau et inspirer brièvement par la bouche.	2 Le superman dorsal Battements de jambes sur le dos, tenir la frite à une main derrière la tête bras tendu. L'autre bras reste le long du corps. Les bras ne bougent pas et sont bien étirés.
3 Le rameur à 1 bras La tête dans l'eau en soufflant, en battements de jambes, le regard dirigé vers le fond de l'eau, les 2 mains sur la frite, bras tendus, tourner un seul bras sur 25 mètres, puis tourner l'autre bras sur une seconde longueur de bassin. Utiliser la force de la main ouverte et doigts serrés pour pousser l'eau en	3 Le rameur à 1 bras Battements de jambes sur le dos, tenir la frite sur les cuisses bras tendus. Tourner un bras tendu, le trajet étant de la cuisse jusqu'à l'oreille. Puis Tourner l'autre bras sur une seconde longueur de bassin.

profondeur et vers l'arrière, jusqu'en haut de la cuisse. Puis ramener la main à la frite en terminant la rotation du bras.	
4 Le moulin Mouvement alternatif La tête dans l'eau en soufflant, en battements de jambes, le regard dirigé vers le fond de l'eau, les 2 mains sur la frite, bras tendus, tourner un bras après l'autre. L'un des deux bras doit toujours rester en appui sur la frite pendant la rotation entière de l'autre bras. NB : un cycle de bras correspond à 2 ou 3 coups de bras (ou rotation de bras) A la fin d'un cycle de bras, dès que le bras est à la hauteur de la cuisse, pivoter la tête sur le côté pour prendre une brève inspiration latérale avant de remettre la tête dans l'eau pour expirer l'air absorbé. Exemple facile : inspirer sur un bras, expirer sur l'autre. Tenter de refaire exactement le même travail sans la frite, en imaginant que la frite est présente (frite invisible) de façon à toujours garder un bras devant en appui sur l'eau. On dit que c'est une nage en rattrapé.	4 Le moulin Battements de jambes sur le dos, tenir la frite sur les cuisses bras tendus. Tourner un bras après l'autre en gardant le bras tendu, le trajet étant de la cuisse jusqu'à l'oreille. Mouvement alternatif. Chaque main rattrape la frite à la cuisse à tour de rôle. Prendre de l'air quand les deux mains sont sur la frite, et souffler quand le bras remonte vers l'oreille pour chasser l'eau qui entrerait par les narines et qui pourrait déranger le nageur. Puis en dernière phase, reprendre toutes les étapes depuis le début en mettant les 2 bras tendus derrière la tête d'abord avec une frite puis sans frite ou matériel flottant (en fusée sur le dos). Attention à la posture, elle est plus difficile à automatiser. Mais elle est fondamentale pour performer en nage dorsale. Travailler en rattraper avec ou sans frite tout comme pour la nage ventrale.
5 Le crawl Sans matériel, nage ventrale à l'horizontale qui consiste à nager en battements continus des jambes et à une rotation alternative des bras. Avec une respiration sur le côté sans relever la tête devant.	5 Le dos crawlé Sans matériel, nage dorsale à l'horizontale qui consiste à nager en battements continus des jambes et à une rotation alternative des bras vers l'arrière. Par rapport aux autres styles de nage, le dos crawlé a l'avantage de ne pas poser trop de problèmes de respiration (respiration à chaque mouvement de bras), car le visage est en permanence hors de l'eau. En revanche, le nageur ne peut pas voir où il va : il doit donc prendre ses repères à l'aide des lignes de plafond et des drapeaux d'arrivées.

FAQ aide aux enseignants

De la Grande Section au CM2

1. En grande section et en CP, dans un parcours (pont de singe, corde, tapis...), pour la 1^{re} fois, quelles entrées doit-on privilégier ?

Entrée assise au bord du mur ou sur un tapis, à l'échelle.

2. Quand doit-on diversifier les entrées ?

Le plus tôt possible, dès que les élèves sont prêts, dès qu'ils se sentent capables, à la 1^{re} ou 2^e séance.

3. Pourquoi devons-nous inciter les élèves, à mettre la tête dans l'eau ?

Pour pouvoir accéder à tous les fondamentaux (équilibre, propulsion, flottaison, immersion) pour la sécurité et pour s'entraîner à la respiration.

4. Comment faire participer tous les enfants de mon groupe en simultané (optimiser le temps en baignade) ?

En multipliant et en variant les possibilités d'entrées dans l'eau et les sorties dans un seul et même atelier. Par exemple : il est possible de proposer aux enfants de s'asseoir au bord de l'eau et d'expérimenter un battement de jambe en attendant leur tour (de façon à ce que les enfants se mettent en activité).

5. Comment sécuriser le travail simultané ?

En utilisant des repères visuels colorés, numérotés... ainsi que des repères de distance (échelle ou tapis).

6. En termes de sécurité, combien d'élèves peuvent être sur le dispositif de corde et tapis en même temps ?

Ils peuvent être 2 à une distance de 2 mètres sur une grande ligne d'eau.

7. Quel 1^{er} déplacement est à privilégier ?

Le long du mur à 2 mains (ajouter des obstacles pour descendre les épaules dans l'eau). Puis privilégier le déplacement le long de 2 perches rigides à l'horizontale pour se déplacer à l'intérieur puis le long d'une ligne d'eau.

Pendant les ateliers : cage à écureuil, perche, cerceaux et autres...

8. L'enfant ne met pas la tête dans l'eau... comment puis-je l'aider ?

En multipliant le nombre de petit exercice :

1. Mouiller son visage sous le pommeau de douche
2. Mettre la bouche dans l'eau en tenant le mur du bassin
3. À chaque repère (ex : quille orange) descendre sous l'eau en tenant le mur avec ses mains, progressivement cacher son visage sous l'eau
4. Retenir son air après avoir gonfler ses poumons
5. Ouvrir la bouche sous l'eau comme un crocodile et bloquer sa glotte pour faire l'expérience que l'eau ne s'infiltre pas
6. Créer une cascade d'eau avec un petit récipient, faire couler un filet d'eau et proposer à l'enfant de passer dessous tout en tenant le mur...

9. L'enfant n'arrive pas à descendre à la perche...

Il faudra lui montrer les repères visuels accrochés à la perche (à atteindre avec les mains), ainsi que les objets à ramasser au fond de l'eau en moyenne profondeur. En descendant les mains l'une en-dessous de l'autre. Penser à mimer à sec.

10. Comment augmenter le temps d'immersion pour passer dans la cage à écureuil ou sous un obstacle plus large ?

En prenant plus d'air, en gonflant les poumons et en bloquant sa respiration. L'adulte doit rassurer, être à côté, en donnant un repère de temps, compter : 1...,2...,3...,4...

11. L'enfant a peur de sauter avec ou sans appuis, comment l'aider ?

En sautant dans les zones peu profondes, en donnant la main puis la perche. Vérifier que l'enfant n'a pas peur de mettre la tête sous l'eau.

12. L'enfant a peur de plonger la tête la première, que dois-je proposer ?

Varié les exercices qui engagent l'action d'entrée : (comprendre la coulée)

1. Glisser à plat ventre sur un tapis
2. De la position assise, basculer en avant la tête la première
3. Se mettre à genoux, puis basculer en avant la tête la première

13. L'enfant relève la tête lors du plongeon, que dois-je proposer ?

Travailler la coulée ventrale : (flottaison propulsée)

1. Position de la fusée sur le ventre (menton/poitrine)
2. Départ dans l'eau, départ assis au mur ou dans un tapis à trou
3. Pénétrer la tête la première dans un cerceau
4. Vérifier que le regard soit dirigé vers le fond de l'eau

14. L'enfant n'avance pas « il fait du sur place », les battements sont inefficaces

Vérifier l'équilibre ventral et dorsal ainsi que la qualité du battement :

1. Vérifier l'acquisition de l'équilibre horizontal (étoile de mer, bouchon, fusée)
2. Sur le ventre, vérifier que la tête est bien placée sous l'eau (menton/poitrine)
3. Sur le dos, la tête doit être renversée en arrière, déblocage de la nuque (oreilles dans l'eau)
4. Vérifier la qualité du battement : profondeur, frottement des jambes tendues, pointe de pieds tendues, orientation des pieds légèrement vers l'intérieur (dû à un relâchement musculaire de la cheville)

Vers le savoir nager (ASNS) :

15. Si l'enfant a peur de chuter en arrière ?

Il faudra proposer un endroit moins haut, sans margelle : donner la main, donner la perche.

16. Si l'enfant a peur de passer sous l'obstacle représenté par les 2 lignes d'eau écartées ?

Il faudra proposer un passage plus étroit pour s'entraîner :

- Tendre la perche à l'autre bout de l'obstacle pour rassurer l'élève
- Proposer un passage dans les cerceaux en moyen bain
- Proposer l'aide d'un camarade déjà dans l'eau

17. Si l'enfant s'accroche au mur lors du déplacement ?

En effet le test ne peut pas être validé. Il faudra s'entraîner à l'aide d'un petit flotteur dans la (ou les mains) afin que l'enfant quitte le mur.

18. Si l'enfant ne tient pas ses flottaisons pendant 15 secondes ?

Des ateliers mis en place au cours du cycle permettent de travailler une flottaison verticale et dorsale en plusieurs étapes à différentes profondeurs : 5, 8, 10 puis 15 secondes.

19. Comment s'organise le test de l'ASNS ?

- Dès la 7^e séance, le dispositif sera installé pour permettre à chaque élève de la réaliser et de le valider quand il se sentira prêt
- Visionner la vidéo de l'ASNS en classe

L'Agglo, au quotidien avec vous

PETITE ENFANCE
**Équipements
Sportifs**
Voirie Développement éco

Service communication Vienne Condrieu Agglomération - Décembre 2024

**STADE
NAUTIQUE**
Françoise
Clavery
Bouysson

**STADE NAUTIQUE
FRANÇOISE CLAVERY-BOUYSSON**

380, RD 502 - 69560 Saint-Romain-en-Gal
04 69 46 14 92

PISCINE
Loire
sur-Rhône

**PISCINE À
LOIRE-SUR-RHÔNE**

316, montée des Pérourzes - 69700 Loire-sur-Rhône
04 69 46 14 96

PISCINE
Villette
de-Vienne

**PISCINE À
VILLETTE-DE-VIENNE**

328, route de Chuzelles - 38200 Villette-de-Vienne
04 69 46 14 91

PISCINE
Lucien
Millet

PISCINE LUCIEN MILLET

40, rue des Grillons - 38780 Eyzin-Pinet
04 69 46 14 98

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr - piscines@vienne-condrieu-agglomeration.fr